

# **LE CONSEIL MUNICIPAL DE TILH 2016-2020**

*Le Maire*



**Jean DARRASPEN**

*1<sup>er</sup> Adjoint*



**Bernadette CAMPAGNE-IBARCQ**

*2<sup>ème</sup> Adjoint*



**Henri VELLO**

*3<sup>ème</sup> Adjoint*



**Jean-Claude GRIHON**



**Jackie THOUANEL**



**Patrick SARRAUTE**



**Henry LALANNE**



**Jean-François COUTURE**



**Séverine DELMONT**



**Christine OBLE-LE CORRE**



**Jacques CASTERA**



**Arnaud DELEPIERRE**



**Mariannick TOURNIS**



**Bruno ALLAL**



**Jean BASTIAT**



**Le Conseil municipal de Tilh le 4 avril 2014 réuni sous le buste de Marianne**

## COMMISSIONS MUNICIPALES

| Conseiller      | Finances      | Appel d'offres | Voirie     | Bâtiments | Fêtes et sports | CCAS Aide sociale | Agriculture, calamités agricoles | Fleurissement | Cimetière |
|-----------------|---------------|----------------|------------|-----------|-----------------|-------------------|----------------------------------|---------------|-----------|
| ALLAL           | ALLAL         |                |            | ALLAL     |                 |                   |                                  |               |           |
| BASTIAT         |               |                | BASTIAT    | BASTIAT   |                 |                   |                                  |               |           |
| CAMPAGNE-IBARCQ | CAMPAGNE      | CAMPAGNE       |            |           | CAMPAGNE        |                   | CAMPAGNE                         | CAMPAGNE      |           |
| CASTERA         |               |                |            | CASTERA   |                 |                   |                                  | CASTERA       | CASTERA   |
| COUTURE         |               |                |            |           | COUTURE         |                   |                                  |               | COUTURE   |
| DARRASPEN       | DARRASPEN     | DARRASPEN      | DARRASPEN  | DARRASPEN | DARRASPEN       | DARRASPEN         | DARRASPEN                        | DARRASPEN     | DARRASPEN |
| DELEPIERRE      |               |                | DELEPIERRE |           |                 |                   | DELEPIERRE                       |               |           |
| DELMONT         | DELMONT       |                |            |           |                 | DELMONT           | DELMONT                          | DELMONT       |           |
| GRIHON          | GRIHON        | GRIHON         |            | GRIHON    | GRIHON          |                   | GRIHON                           |               |           |
| LALANNE         |               | LALANNE        | LALANNE    | LALANNE   |                 |                   | LALANNE                          |               |           |
| OBLE LE CORRE   | OBLE LE CORRE |                |            |           |                 |                   |                                  | OBLE LE CORRE |           |
| SARRAUTE        |               |                | SARRAUTE   |           | SARRAUTE        |                   |                                  |               |           |
| THOUANEL        | THOUANEL      | THOUANEL       | THOUANEL   |           |                 | THOUANEL          |                                  |               |           |
| TOURNIS         |               | TOURNIS        |            | TOURNIS   |                 |                   |                                  | TOURNIS       |           |
| VELLO           | VELLO         | VELLO          | VELLO      |           |                 | VELLO             |                                  |               |           |

**CCAS hors Conseil municipal**

Renée SAINT MARTIN

Marcel LARROUTURE

Josette FARBOS

Annie LAGELOUZE



Responsable commission

Modifié le 25-04-2017

## Le Mot du Maire

2018 a commencé dans le calme et l'attente de l'amélioration du niveau de vie issue des promesses présidentielles. Hélas, la plupart des citoyens ont vu leurs impôts et taxes augmenter, les prélèvements sur les carburants exploser, les retraites quasiment gelées, soit au bout du compte une baisse sensible du disponible pour vivre. Espérons un sursaut du gouvernement pour qu'il comprenne la lassitude ambiante et qu'il agisse enfin positivement.

Les communes aussi ont vu leurs dotations diminuer : cette année, c'est une ponction de 35 000 € que nous avons subie, (Soit -19% de notre Dotation Générale de Fonctionnement) fruit de la fusion de nos intercommunalités qui a eu pour conséquence une augmentation arithmétique du revenu par habitant !

En fait, nos intellectuels de Bercy chercheraient à assécher les communes par diminutions successives des dotations qu'ils ne s'y prendraient pas autrement. En outre, les transferts obligatoires de compétences vers les communautés de communes vont aussi dans ce sens.

J'ai la crainte que dans un avenir assez proche, les communes ne soient autoritairement regroupées, afin d'en diminuer le nombre et de satisfaire ainsi les technocrates affirmant que « 36 000 communes, cela revient trop cher au pays » ! Que font-ils du bénévolat de la quasi-totalité des élus ? Que font-ils de la démocratie locale ? Que font-ils du dernier service public de proximité qui fonctionne ?

Nous avons pratiquement finalisé le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) qui a fait l'objet de réunions publiques à Misson et Habas. L'enquête publique auprès des citoyens se fera en septembre 2019.

**Je rappelle que jusqu'au 31 décembre 2019, la carte communale reste la seule applicable en terme d'urbanisme. Il est certain que nous perdrons beaucoup de surface constructible dans le PLUI (probablement 50%). Ces surfaces redeviendront « zone agricole » et donc perdront de leur valeur.**

Les consignes de l'Etat sont strictes :

- diminution de la consommation de l'espace au profit de la construction.**
- densification des bourgs et suppression des permis en hameau (STECAL).**
- suppression du « mitage » en zones rurales »**
- constructions prioritairement raccordables au réseau d'assainissement collectif.**

Le Plan Vigipirate niveau 3 est toujours d'actualité :

Le « **stationnement à l'abord des ECOLES et des lieux pouvant accueillir des manifestations, chez nous LA SALLE POLYVALENTE ET L'EGLISE, est prohibé** », c'est-à-dire à Tilh sur la traversée du centre-bourg, depuis la mairie jusqu'à la salle polyvalente

Cette année, nous avons entr'autres :

- 1-Refait la toiture du Bartillot.
- 2-Accompli divers travaux à l'école (stores classe, peintures, comblement d'une fosse effondrée des anciens WC, etc...).
- 3-Remplacé l'épareuse, acheté une cuve à fuel routier (GNR).
- 4-Organisé un très beau concert très apprécié avec le chœur d'hommes basques « Elgarrekin ».

Nous avons continué à agrémenter le village par un fleurissement intense, sous la houlette de Bernadette Campagne-Ibarcq, et avec l'action efficace des cantonniers Eric Dizabeau et Jean-Paul Lalanne.

Quels sont nos objectifs et nos projets pour 2019 ?

En premier lieu, continuer à « serrer » les frais de fonctionnement, car nos budgets doivent être en équilibre (contrairement à celui de l'Etat, donneur de leçon)

En second lieu, lancer les travaux pour la réfection de la traversée du bourg : la voirie, les VRD, l'adaptation de la circulation aux handicapés, et l'aménagement paysager se feront dans le courant de l'année 2019, selon le plan de financement possible (fonds propres, subventions et prêt bancaires).

Comme je vous l'ai dit depuis maintenant 4 ans, le souci principal de nos villages est la baisse continue des moyens financiers que l'Etat laisse à notre disposition, et donc notre appauvrissement.

Nous allons voter pour les élections européennes le 26 mai 2019. Accomplissez votre devoir civique !

Pour terminer, je souhaite à chacun de vous, une excellente année 2019, que vos proches vous apportent bonheur et satisfactions de toutes sortes, que votre santé soit bonne, bref, que la vie soit belle !

Jean Darraspen  
30 janvier 2019

# SOMMAIRE

|  |      |                                       |      |
|--|------|---------------------------------------|------|
| <b>LES COMMISSIONS MUNICIPALES</b>       | p 02 | <b>Chapitre 6</b>                     |      |
| <b>LE MOT DU MAIRE</b>                   | p 03 | <b>DIVERS</b>                         | p 30 |
| <b>SOMMAIRE</b>                          | p 04 | <b>GENDARMERIE</b>                    | p 30 |
| <b>Chapitre 1</b>                        |      | <b>POMPIERS, URGENCE MEDICALE</b>     | p 30 |
| <b>ETAT CIVIL</b>                        |      | <b>PERCEPTION - TRESOR PUBLIC</b>     | p 31 |
| <b>L'ETAT CIVIL 2018</b>                 | p 05 | <b>TAXIS COMMUNAUTAIRES</b>           | p 31 |
| <b>Chapitre 2</b>                        |      | <b>AGENCE POSTALE</b>                 | p 32 |
| <b>LES FINANCES LOCALES</b>              | p 06 | <b>MAIRIE</b>                         | p 33 |
| -Tableau des annuités des emprunts       | p 06 | <b>BIBLIOTHEQUE</b>                   | p 33 |
| -Tableau des taux contributions directes | p 06 | <b>CENTRE DE LOISIRS</b>              | p 34 |
| -Etat des subventions aux Associations   | p 07 | <b>GARDERIE</b>                       | p 34 |
| <b>Chapitre 3</b>                        |      | <b>CANTINE</b>                        | p 34 |
| <b>LES DECISIONS DU CONSEIL</b>          | p 07 | <b>ECOLE</b>                          | p 34 |
| <b>1 / FINANCES</b>                      | p 07 | <b>RAMASSAGE SCOLAIRE</b>             | p 34 |
| <b>2 / TRAVAUX ET MATERIEL</b>           | p 08 | <b>ASSISTANTES MATERNELLES</b>        | p 35 |
| <b>3 / VOIRIE</b>                        | p 10 | <b>POINT TRI</b>                      | p 35 |
| <b>4 / ADMINISTRATION</b>                | p 11 | <b>DECHETTERIES</b>                   | p 35 |
| <b>5 / FLEURISSEMENT</b>                 | p 13 | <b>RAMASSAGE ORDURES MENAGERES</b>    | p 35 |
| <b>6 / PERSONNEL</b>                     | p 13 | <b>ENEDIS (ex ERDF)</b>               | p 36 |
| <b>7 / SYNDICATS INTERCOMMUNAUX</b>      | p 13 | <b>SOGEDO</b>                         | p 36 |
| <b>8 / SOCIAL ET CULTURE</b>             | p 15 | <b>URBANISME</b>                      | p 36 |
| <b>Chapitre 4</b>                        |      | <b>VOIRIE DEPARTEMENTALE</b>          | p 37 |
| <b>LA VIE DU VILLAGE</b>                 | p 18 | <b>AIDE AUX PERSONNES AGEES</b>       | p 37 |
| Un peu d'histoire                        | p 21 | <b>SERVICES MEDICAUX SOCIAUX</b>      | p 38 |
| <b>Chapitre 5</b>                        |      | <b>MEDECINS</b>                       | p 38 |
| <b>LES ASSOCIATIONS</b>                  | p 23 | <b>INFIRMIERES</b>                    | p 38 |
| <b>1 / LES TILHUTS</b>                   | p 23 | <b>SERVICE SOCIAL POUILLON</b>        | p 38 |
| <b>2 / BIEN ETRE A TILH</b>              | p 24 | <b>SHIATSU</b>                        | p 39 |
| <b>3 / COMITE DES FETES</b>              | p 25 | <b>TARIFS COMMUNAUX</b>               | p 39 |
| <b>4 / BASKET ARRIGANS</b>               | p 26 | <b>CARTE NATIONALE D'IDENTITE</b>     | p 39 |
| <b>5 / ASSOCIATION PAROISSIALE</b>       | p 28 | <b>INSCRIPTION LISTES ELECTORALES</b> | p 40 |
| <b>6 / AIKIDO</b>                        | p 28 | <b>RECENSEMENT MILITAIRE</b>          | p 40 |
| <b>7 / FOYER DE LA JEUNESSE</b>          | p 29 | <b>MAITRES CHIENS DANGEREUX</b>       | p 40 |
| <b>8 / BIBLIOTHEQUE</b>                  | p 29 | <b>ARTISANS, COMMERCANTS</b>          | p 41 |
|  |      | <b>ENTREPRISES</b>                    | p    |

# Chapitre 1 – L'ETAT CIVIL DE L'ANNEE 2018

## NAISSANCES HORS TILH

|                           |                                   |
|---------------------------|-----------------------------------|
| Le 20-01-2018 à Dax (40)  | Albane DUPRAT                     |
| Le 28-01-2018 à Dax (40)  | Eliott, Léo DUTILH                |
| Le 09-03-2018 à Dax (40)  | Yann, Denis SAUBADU               |
| Le 25-03-2018 à Dax (40)) | Nathan SAN MIGUEL                 |
| Le 29-03-2018 à Dax (40)  | Jeanne, Françoise, Nathalie BIGOT |
| Le 23-04-2018 à Dax (40)  | Nathan, Hugo MOREAU               |
| Le 29-05-2018 à Dax (40)  | Clémence VIDAUCOSTE               |
| Le 07-10-2018 à Dax (40)  | Aïnara LAULOM-SANZ                |

## MARIAGES à TILH

|               |                                    |
|---------------|------------------------------------|
| Le 21-07-2018 | Caroline TREMONT et Jérémie GRIHON |
|---------------|------------------------------------|

## DECES A TILH

|                           |   |
|---------------------------|---|
| Le 29-01-2018 à Tilh (40) | Marie-Marguerite, Jeanne GALIN          |
| Le 30-01-2018 à Tilh (40) | Rolande GUILLEMOTONIA née SAINT GERMAIN |

## DECES hors TILH

|                              |   |
|------------------------------|---|
| Le 22-02-2018 à Pomarez (40) | Roger-Paul DULAY                            |
| Le 23-02-2018 à Dax (40)     | Jean-Pierre, Henri, Joseph BAILLY           |
| Le 25-04-2018 à Orthez (40)  | Gilbert MADIOT                              |
| Le 16-05-2018 à Amou (40)    | Marisette, Claudette THIL née RASSIAT       |
| Le 9-06-2018 à Orthez (40)   | Cécile, Solange DUBRASQUET née LARREIGNESTE |
| Le 15-10-2018 à Pomarez (40) | Ginette PIEDNOIR née COMTE                  |
| Le 01-11-2018 à Bayonne (40) | Marie, Simone NOGUES née LALAURETTE         |
| Le 17-12-2018 à Orthez (64)  | Simone, Raymonde LABROUSSE née LAHITTE      |

## Chapitre 2 - LES FINANCES LOCALES

### TABLEAU DES ANNUITES DES EMPRUNTS 2015-2020

| EMPRUNTS                            | Durée | Fin   | 2016          | 2017          | 2018          | 2019          | 2020          | 2021          | 2022          |
|-------------------------------------|-------|-------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Arènes, maison Cra-bos, toilettes   | 15    | 2 018 | 7 277         | 7 277         | 7 277         | 0             | 0             | 0             | 0             |
| EPFL (Lur berri)                    | 5     | 2 018 |               |               | 14 000        | 0             | 0             | 0             | 0             |
| Maysonnave 1, cimetièrre, etc       | 15    | 2 021 | 19 020        | 19 020        | 19 020        | 19 020        | 19 020        | 17 808        | 0             |
| Maysonnave 2                        | 25    | 2 032 | 13 957        | 17 098        | 17 098        | 17 098        | 17 098        | 17 098        | 17 098        |
| Divers 2009                         | 15    | 2 024 | 5 219         | 5 219         | 5 219         | 5 219         | 5 219         | 5 219         | 5 219         |
| Nouvelle mairie 1                   | 15    | 2 027 | 6 640         | 6 640         | 6 640         | 6 640         | 6 640         | 6 640         | 6 640         |
| Nouvelle mairie 2                   | 15    | 2 027 | 4 945         | 4 945         | 4 945         | 4 945         | 4 945         | 4 945         | 4 945         |
| Vieille mairie et allées cimetièrre | 2     | 2 025 | 6 370         | 6 370         | 6 370         | 6 370         | 6 370         | 6 370         | 6 370         |
| <b>Total</b>                        |       |       | <b>63 427</b> | <b>66 569</b> | <b>80 569</b> | <b>59 292</b> | <b>59 292</b> | <b>58 080</b> | <b>40 272</b> |

### TAUX DES CONTRIBUTIONS DIRECTES

| LIBELLES                     | Taux   | Taux   | Taux   | Taux    | Taux    | Taux    | Bases   | Taux    | Produit attendu |
|------------------------------|--------|--------|--------|---------|---------|---------|---------|---------|-----------------|
|                              | 2012   | 2013   | 2014   | 2015    | 2016    | 2017    | 2018    | 2018    | 2018            |
| Taxe d'habitation            | 12,48% | 12,48% | 12,48% | 13,11 % | 13,11 % | 13,11 % | 591 800 | 13,11 % | 78 542          |
| Taxe sur le foncier bâti     | 13,23% | 13,23% | 13,23% | 13,89 % | 13,89 % | 13,89 % | 446 300 | 13,89 % | 63 755          |
| Taxe sur le foncier non bâti | 50,62% | 50,62% | 50,62% | 53,16 % | 53,16 % | 53,16 % | 69 700  | 53,16 % | 37 584          |
| <b>Total</b>                 |        |        |        |         |         |         |         |         | <b>179 881</b>  |



## SUBVENTIONS 2018 AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES PER- SONNES DE DROIT PRIVE *(Article 6574)*



Le Conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de maintenir les subventions en 2018 au niveau de 2017 malgré la baisse des dotations. Malheureusement, nous avons toujours besoin des Restos du Cœur et de la Banque alimentaire pour des personnes de notre commune.

|                                   |                 |
|-----------------------------------|-----------------|
| ACCA de Tilh :                    | 235 €           |
| ADOT France :                     | 35 €            |
| AFM myopathie délégation :        | 50 €            |
| Amicale des sapeurs-pompiers :    | 85 €            |
| Anciens combattants des Landes :  | 40 €            |
| APLI :                            | 85 €            |
| Association familiale ADMR :      | 330 €           |
| Association non-voyants :         | 50 €            |
| Association paralysés de France : | 50 €            |
| Association parents d'élèves :    | 85 €            |
| Association veuves civiles :      | 50 €            |
| Basket Arrigans :                 | 4 636 €         |
| Bien-être à Tilh :                | 80 €            |
| Club course landaise :            | 3 500 €         |
| Comice agricole :                 | 50 €            |
| Comité départemental tourisme :   | 50 €            |
| Foyer de la jeunesse :            | 85 €            |
| Gaule puyolaise Habas :           | 35 €            |
| Harmonie Pomarez :                | 200 €           |
| La source :                       | 50 €            |
| Ligue contre le cancer Landes :   | 55 €            |
| Lous Tilhuts :                    | 85 €            |
| Mutuelle agents du trésor :       | 10 €            |
| PACT des Landes :                 | 70 €            |
| Restos du cœur :                  | 196 €           |
| Sclérose en plaques :             | 50 €            |
| Secours catholique :              | 130 €           |
| Vaincre la Mucoviscidose :        | 35 €            |
| <b>TOTAL :</b>                    | <b>10 412 €</b> |

## PARTICIPATIONS 2018 AUX ORGANISMES DE REGROUPEMENT

*(Article 65541)*

|                     |                 |
|---------------------|-----------------|
| SIVU DES ARRIGANS : | 48 848 €        |
| SYDEC :             | 21 518 €        |
| ALPI :              | 4 430 €         |
| <b>TOTAL :</b>      | <b>74 796 €</b> |

*(Article 65548)*

|                           |                |
|---------------------------|----------------|
| ADACL :                   | 975 €          |
| SPA DU MARSAN :           | 806 €          |
| CAUE :                    | 95 €           |
| CDG :                     | 500 €          |
| CCAS Banque alimentaire : | 175 €          |
| Pairie départementale     | 854 €          |
| <b>TOTAL :</b>            | <b>3 405 €</b> |

## Chapitre 3 – LES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



### 1-FINANCES EXERCICE 2017 COMPTE ADMINISTRATIF

Le 8 mars 2018 le Conseil approuve à la majorité le Compte administratif 2017 de la commune et arrête ainsi les comptes 2017 :

#### Investissement :

|                    |            |
|--------------------|------------|
| <b>Dépenses :</b>  |            |
| Prévu :            | 188 444.00 |
| Réalisé :          | 180 575.43 |
| Reste à réaliser : | 6 300.00   |

|                    |            |
|--------------------|------------|
| <b>Recettes :</b>  |            |
| Prévu :            | 188 444.00 |
| Réalisé :          | 121 149.14 |
| Reste à réaliser : | 8 577.00   |

#### Fonctionnement :

|                    |            |
|--------------------|------------|
| <b>Dépenses :</b>  |            |
| Prévu :            | 560 952.00 |
| Réalisé :          | 484 700.62 |
| Reste à réaliser : | 0.00       |

### Recettes :

|                    |            |
|--------------------|------------|
| Prévu :            | 560 952.00 |
| Réalisé :          | 559 150.90 |
| Reste à réaliser : | 0.00       |

### RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE

|                              |            |
|------------------------------|------------|
| Déficit d'investissement :   | -59 426.29 |
| Excédent de fonctionnement : | 74 450.28  |

|                               |                  |
|-------------------------------|------------------|
| <b>Excédent global 2017 :</b> | <b>15 023.99</b> |
|-------------------------------|------------------|



### COMPTE DE GESTION DE LA COMMUNE

Le 13 février 2018, le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le Compte de gestion 2018 de la commune, présenté par Madame la perceptrice.

### AFFECTATION DES RESULTATS 2017

Le 8 mars 2018 le Conseil décide à l'unanimité d'affecter les résultats d'exploitation 2017 comme suit :

|   |           |
|---|-----------|
| Excédent de fonctionnement :              | 74 450.28 |
| Affectation en réserve (1 066) :          | 74 450.28 |
| Résultat reporté en fonctionnement :      | 0.00      |
| Déficit d'investissement reporté en 001 : | 59 426.29 |

### DECISIONS MODIFICATIVES

2 demandes de décisions modificatives en investissement et en fonctionnement ont été entérinées en 2017.

### TAXES DIRECTES LOCALES 2018

Le 12 avril 2018, le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de **maintenir** le taux des 3 taxes locales à leur niveau de 2015. C'est un effort important dans la gestion communale, compte-tenu de la baisse continue des dotations et autres subventions que nos municipalités subissent depuis 4 ans.

|                                      |         |
|--------------------------------------|---------|
| Taxe d'habitation :                  | 13.11 % |
| Taxe sur les propriétés bâties :     | 13.89 % |
| Taxe sur les propriétés non bâties : | 53.16 % |

Le produit fiscal attendu est de : **179 881.00 €**

### FONDS D'EQUIPEMENT DES COMMUNES

Le 12-04-2018 le Conseil décide de présenter pour l'obtention du F.E.C. les dépenses prévisionnelles d'investissement TTC suivantes :

|                                  |             |
|----------------------------------|-------------|
| -Ad'ap cantine porte tiercée :   | 2 580.00 €  |
| -Ancienne mairie cage escalier : | 3 220.80 €  |
| -Sauteuse cantine                | 6 462.00 €  |
| -Cuve fuel GNR                   | 874.80 €    |
| -Marquise arrière mairie         | 894.00 €    |
| -Plaques noms salles et arènes : | 450.00 €    |
| -Epareuse SMA :                  | 26 400.00 € |

|                |                    |
|----------------|--------------------|
| <b>TOTAL :</b> | <b>40 881.60 €</b> |
|----------------|--------------------|

Sur cette proposition, le Conseil départemental accorde **5 200.00 €**. Merci pour l'appui sans faille de nos Conseillers départementaux, Rachel Durquétty et Yves Lahun.

### BUDGET PRIMITIF 2018

Le 12-04-2018, le Conseil adopte à l'unanimité le budget primitif.

## EXERCICE 2018

### COMPTE ADMINISTRATIF

Le 13 février 2019 le Conseil approuve à l'unanimité le Compte administratif 2018 de la commune et arrête ainsi les comptes 2018 :

#### Investissement :

#### Dépenses :

|                    |            |
|--------------------|------------|
| Prévu :            | 237 467.64 |
| Réalisé :          | 205 559.41 |
| Reste à réaliser : | 19 137.00  |

#### Recettes :

|                    |            |
|--------------------|------------|
| Prévu :            | 237 467.64 |
| Réalisé :          | 186 816.70 |
| Reste à réaliser : | 0.00       |

#### Fonctionnement :

#### Dépenses :

|                    |            |
|--------------------|------------|
| Prévu :            | 504 990.64 |
| Réalisé :          | 483 350.61 |
| Reste à réaliser : | 0.00       |

#### Recettes :

|                    |            |
|--------------------|------------|
| Prévu :            | 504 990.64 |
| Réalisé :          | 537 233.16 |
| Reste à réaliser : | 0.00       |

### RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE

|                              |            |
|------------------------------|------------|
| Déficit d'investissement :   | -18 742.71 |
| Excédent de fonctionnement : | 53 882.55  |

|                               |                  |
|-------------------------------|------------------|
| <b>Excédent global 2018 :</b> | <b>35 139.84</b> |
|-------------------------------|------------------|

### COMPTE DE GESTION 2018

Le 13 février 2019 le Conseil approuve à l'unanimité le Compte de gestion 2018 de la commune, conforme au compte administratif.

### AFFECTATION DES RESULTATS 2018

Le 13 février 2019 le Conseil décide à l'unanimité d'affecter les résultats d'exploitation 2018 comme suit :

|   |           |
|---|-----------|
| Excédent de fonctionnement :              | 53 882.55 |
| Affectation en réserve (1 066) :          | 43 882.55 |
| Résultat reporté en fonctionnement :      | 10 000.00 |
| Déficit d'investissement reporté en 001 : | 18 742.71 |

## 2-TRAVAUX ET MATERIEL

### CUVE FUEL





Nous nous sommes mis en conformité avec la législation. Nous avons acheté une cuve de 1000 l double paroi pour le fuel GNR (Gazole Non Routier). Ainsi nous utilisons du fuel pour le chauffage de la salle des fêtes et du gazole non routier pour les tracteurs de la commune. Le coût de cet investissement s'est élevé à 874.80 € TTC et a été fait chez Chrestia à Saint Boès.

### **SALLES DE REUNION**

Comme nous l'avons annoncé dans le bulletin 2017, les salles de réunion ont été rebaptisées sur proposition de J. Bastiat. Le Conseil municipal a choisi les noms.

Les plaques ont été faites par Grafix à Narrosse, pour un montant de 90.00 € TTC. Les cantonniers les ont mises en place dès réception.

*Ancienne cantine :*

*Salle de la Chalosse*

*Salle des associations :*

*Salle de Gascogne*

*1<sup>er</sup> étage v. mairie :*

*Salle des Pyrénées*

### **EPAREUSE**

L'épareuse municipale accusait un vieillissement faisant craindre de grosses réparations à court terme. Vu l'âge de la machine, 16 ans, le Conseil municipal a opté pour son remplacement. Après avoir étudié plusieurs machines, effectué des déplacements, à Nay pour voir une épareuse avec Ets Chrestia, à Souprosse avec Ets Landimat, nous avons acheté une épareuse SMA Griffon 1550 s pour un montant net de 22 000 € HT, reprise déduite de la vieille machine.



### **BARTILLOT**

La toiture lavoir municipal du Bartillot, très détériorée, a été refaite entièrement.

Les plaques d'Everite, en amiante-ciment, ont été déposées délicatement, stockées sur palettes, filmées et transportées (gratuitement par Bruno Allal) à la CLTDI (Centre Landais de Tri de Déchets Industriels) à Tartas pour 139.20 € TTC.



Puis Sébastien Leruez a posé la nouvelle couverture.

Le montant est de 3 396 € TTC. Les cantonniers ont nettoyé la cuve du lavoir, ainsi que le cheminement, réparé les fuites, et nettoyé les abords.

L'airial dégagé est maintenant très agréable aux beaux jours.

### **CANTINE**



La vieille sauteuse a rendu l'âme avant l'été. Après consultations et avis de la cantinière, Laure Tastet, nous l'avons remplacée par un modèle sauteuse braisère 35 gaz de type « Celtic 800 » fourni par la société EviPro de Peyrehorade. Il a fallu tout de même débou-

ser la coquette somme de 6 462.00 € TTC. (Meilleure offre à qualité égale).

### **EXTINCTEURS**

Nous avons été amenés à remplacer 6 extincteurs pour un montant total de 451.49 € TTC.

### **ECOLE**

Les rouleaux supports des stores de la salle de repos des tout-petits ont dû être remplacés. Très anciens, ils étaient très usés.

La société ProtecStores de Saint Paul lès Dax les a installés pour un montant de 540.00 € TTC.

### **ECOLE**

Pendant l'été, diverses peintures ont été refaites par les cantonniers et par l'entreprise Jean Yves Laulom de Pomarez, pour un montant de 1 882.08 € TTC dans les classes de maternelle et les toilettes.

### **ECOLE**

Un effondrement s'est produit dans la cour de l'école. Heureusement c'était dans l'enceinte grillagée de la citerne de gaz. Immédiatement les cantonniers ont sécurisé la zone. Il s'est avéré que c'était la fosse d'aisance des anciens WC de l'école, démolis depuis plusieurs dizaines d'années.

Puis, en juillet, pendant les vacances scolaires, les cantonniers ont entièrement comblé la fosse, puis confectionné une dalle de béton armé



### **PALLOX**

Les divers pallox, achetés d'occasion en 2015, sont arrivés à la fin de leur vie ! Nous avons fait fabriquer 6 modèles semblables au Lycée HarounTazieff de St Paul lès Dax. L'investissement s'est élevé à 576.54 € TTC.

## **3-VOIRIE**

### **CD 370 CHEMIN DE TREIGNACQ**

Devant la clôture de l'ancienne Poste, un effondrement s'est produit sur le bord de la chaussée, rendant celle-ci dangereuse. C'est la traversée de route qui s'est cassée et la buse en béton a laissé apparaître un trou assez important. Il a fallu immédiatement que les cantonniers sécurisent la zone. Puis les Ets Bautiaa, sollicités, ont effectué rapidement les travaux de réfection de ce pont pour un montant de 936.00 € TTC.

### **CHEMIN DES HARGOUS**

Ce chemin rural étant intégré dans l'agglomération depuis la construction de plusieurs maisons, est de facto

devenu communal. Ainsi, le Conseil régularise ce changement de la voirie rurale à la voirie communale.



### **PLATEFORME DE TRI DE LUR BERRI**

Les conteneurs à ordures ménagères produisent en période de fortes chaleurs des odeurs nauséabondes. Nous avons donc déplacé les conteneurs d'ordures ménagères à l'opposé du terrain. Ainsi, nous évitons aux riverains ces désagréments liés à des dépôts non conformes par des personnes indélicates.



### **TRAVAUX COMMUNAUTAIRES**

Le curage de l'ensemble des fossés a été réalisé par la pelle de la Communauté de communes.

Ainsi nous maintenons en bon fonctionnement l'évacuation des eaux de pluie, donc l'état des chaussées communales.

Les cantonniers ont comme d'habitude, participé à ces travaux, sous la responsabilité de Henri Vello, 2<sup>ème</sup> Maire-adjoint responsable de la voirie.



## **VOIRIE COMMUNALE**

Les chemins d'Andelucq, de Bérot, de la miellerie ont été restaurés par la Communauté de communes pour un coût total de 25 394.50 € HT.

## **VOIRIE DEPARTEMENTALE**

Diverses réparations ont été faites sur la voirie départementale par L'UTD de Tartas.

## **INTEMPERIES**



Début juin, les intempéries violentes ont créé quelques dégâts sur la voirie communale.



Le dimanche 3 juin au soir, vers 21 h, les cantonniers, aidés par des bénévoles, André et Cathy Massy, David Tuquoy, Bernard Novion, Henri Vello, sont intervenus sur la « Carrère de l'Aygue » afin d'évacuer le torrent de boue qui interdisait toute circulation sur la voie. André Massy est intervenu avec son Manuscopic et tous ont utilisé pelles et balais pour sécuriser cette route.

Merci à tous ces administrés qui par leur travail solidaire, ont évité certainement des accidents de circulation sur cette voie communale.

## **DEBARDAGE**

Nous remarquons de plus en plus que les entreprises de débardage travaillent sans tenir compte de l'état des chemins communaux.

Elles ne déclarent pas d'ouverture de chantier, sous prétexte de la taille desdits chantiers, et ensuite ne remettent pas systématiquement en état les voies empruntées.

## **Nous demandons donc aux propriétaires faisant faire des coupes de bois :**

- 1-de prévenir systématiquement la mairie
- 2-d'indiquer l'entreprise de débardage
- 3-de demander à cette entreprise de faire une **déclaration de chantier** à la mairie
- 4-de lui rappeler sa responsabilité en terme de remise en état de la voirie utilisée.
- 5-de ne pas stocker de bille de bois dans les fossés.
- 6-de faire une **déclaration de fin de chantier** à la mairie avec visite du chantier pour vérifier la remise en état.



## **4-ADMINISTRATION**

### **LOCATIONS COMMUNALES**

Le Conseil est informé du départ de Cécilia Grimaldi de l'appartement 151B Avenue Henri Meunier au 31 août.

Elle est remplacée dès le 1<sup>er</sup> septembre par Morgane Toeschi pour un loyer de 431.25 € mensuel.



De même, l'appartement 151 C Avenue Henri Meunier, occupé par Freddy Prinnet est libéré le 01-11-2018. Il est immédiatement loué à Christelle Zwingelstein pour un montant de 404.00 €.

Il est indispensable pour les finances de la commune que les appartements loués ne restent pas vacants, et donc le travail de recherche de locataire est primordial.

### **TARIFS COMMUNAUX**

Devant la baisse continue des dotations, tant de l'Etat que des autres collectivités, le Conseil municipal a décidé d'augmenter les tarifs communaux.

Le détail est comme toujours, présenté en fin de ce bulletin.



### **ADHESION A LA MEDIATION DEPARTEMENTALE**



La loi nous fait aujourd'hui obligation d'adhérer à la médiation départementale par le Centre de Gestion.

Cela consiste, avant d'aller devant un tribunal administratif lors d'un litige quelconque ne relevant pas du pénal, de demander une procédure de médiation par une cellule du département. C'est aujourd'hui M. Dominique Savary -*photo ci-dessus*- ancien directeur du CDG, qui occupe le poste de médiateur.

### **PLATEFORME TRI SITE LUR BERRI**

Le portage financier par l'EPFL de 17 500 € (capital) pour ce terrain acheté par la commune en 2012 est arrivé à échéance en 2018.

Il a fallu donc rembourser le département du capital (17 500 €) et des intérêts (1 328 €). Nous avons réglé la 1<sup>ère</sup> partie, soit 3 500 € en 2014. Nous avons donc réglé le solde, soit 14 000 € plus 1 328 € d'intérêts à l'Établissement Public Foncier du Département plus 1 500 € de frais d'acte. **Soit au total 20 328 €.**



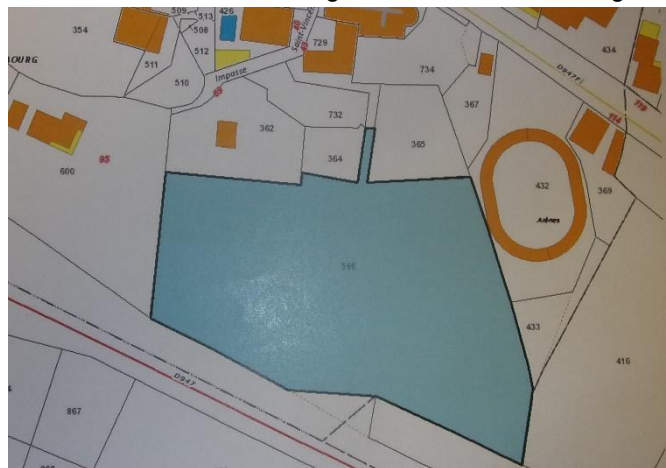
### **ANIMAUX ERRANTS**

La Communauté de communes ayant un contrat avec le site de « Birepoulet » de Capbreton, nous avons été amenés à dénoncer notre contrat avec la SPA de Mont de Marsan, au 31 décembre 2018. Dorénavant, la commune s'adressera à cet organisme, qui se déplacera et viendra sur la commune chercher les animaux errants signalés et détenus au chenil communal.



### **DONATION TERRAIN**

La commune a reçu la proposition de don de la part de M. Olivier Daverat, pour un terrain de 8 125 m<sup>2</sup> situé derrière les arènes. Le Conseil municipal, dûment informé, a délibéré le 30 août et accepté à l'unanimité ce don, assorti d'une clause restrictive : « ce terrain ne devra pas être construit, et devra bénéficier d'un aménagement paysager ». Le Conseil, au nom de la commune, remercie chaleureusement M. Daverat pour ce geste qui l'honore et rappelle les liens familiaux qui ont uni cette vieille famille d'origine tilhoise à notre village.



Ce terrain sera aménagé en jardin public dans l'avenir, selon la volonté du donateur.

### **TRANSP'ORTHE**



Le Conseil est informé que dans le cadre de la Communauté de communes, notre village va bénéficier du système de transport « Transp'Orthe ».

Ce dispositif vient compléter le système de taxis utilisé jusqu'à présent, et toujours en vigueur.

Divers fascicules sont disponibles à la mairie.

Comment fonctionnent ces transports ?

1 / La personne intéressée doit s'inscrire à la Communauté de communes au n° **05 58 56 80 88** ou à la mairie de Tilh.

2 / Lors d'un besoin de transport dans l'une des villes précisées, et aux horaires indiqués, la personne doit téléphoner la veille avant 12 h 30 à la Communauté de communes pour réserver, et on lui indiquera l'heure de passage à Tilh, ainsi que le lieu où elle devra se rendre. Si la personne n'est pas totalement valide, le car ira la chercher à domicile.

Le billet s'achète auprès du chauffeur du bus.

### **PLUI-PADD**

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, PLUI, a fait l'objet cette année encore de multiples réunions et travaux, qui ont été présentés à la population lors de réunions publiques à Misson et à Habas. Le Plan d'Aménagement et de Développement Durable, PADD, qui est la philosophie générale présidant à l'élaboration du PLUI, a été débattu en conseil municipal au mois de septembre. Il intègre toutes les nouvelles contraintes de l'Etat en termes d'urbanisme, et notamment la batterie de nouvelles lois imposées ces dernières années. Nous sommes considérés, dans nos zones rurales, comme si nous étions en périphérie des grandes agglomérations. Et on nous impose des visions de l'espace totalement déconnectées des réalités de terrain !

### **5-FLEURISSEMENT**



#### **VILLAGES FLEURIS 2018**

Dans le cadre de l'embellissement général du village, Bernadette Campagne-Ibarcq a fait concourir à nouveau notre commune au challenge « Villages fleuris ».

Grâce aux efforts des cantonniers, Jean-Paul Lalanne et Eric Dizabeau, notre commune a remporté un prix pour 2018 pour le concours des Villes et Villages fleuris.

Le prix a été accompagné d'un chèque de 130 €, apprécié, bien sûr, à sa juste valeur.

Bernadette Campagne-Ibarcq, Eric Dizabeau et Jean-Paul Lalanne ont reçu à Dax ces prix mérités, lors d'une chaleureuse cérémonie.



### **6-PERSONNEL**

#### **EMPLOYES COMMUNAUX**



Sur proposition du Maire, les divers taux d'avancement de grade et de promotion ont été entérinés par le Conseil municipal, à l'unanimité.

Le Contrat d'assurance CNP affilié à la CNRACL a été voté à l'unanimité à un taux de 6.8% avec la CNP.

Le Contrat d'assurance CNP affilié à l'IRCANTEC a été voté à l'unanimité à un taux de 1.65% avec la CNP.

#### **CONTRAT CATHERINE SEIGNE**

Le Maire a accordé, sur sa demande, à Catherine Seigné, une prolongation de sa mise en disponibilité d'un an. Dans le cadre de la compression des frais de fonctionnement, Catherine n'a pas été remplacée.

### **7-SYNDICATS INTERCOMMUNAUX**

#### **COMMUNAUTE DE COMMUNES**

#### **a-COMPETENCES OBLIGATOIRES**



Dans le cadre du transfert obligatoire des compétences de la Commune vers la Communauté de communes, on notera la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations, la **GEMAPI**.

Au passage l'Etat se désengage des travaux d'investissement sauf à abonder par subventions. Ce qui va se traduire par une « taxe GEMAPI », payée par chaque contribuable et calculée par la DGFIP, car elle ne sera pas identique à tous les citoyens.

### **b-COMPETENCE CLASSES MATERNELLES**

Au titre de la fusion des intercommunalités du Pays d'Orthe et de Pouillon, la nouvelle Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans a étendu la compétence « classes maternelles » à l'ancienne Communauté de Pouillon pour tout le territoire, uniquement pour les « Petite et Moyenne section ».

La Grande section reste dans le giron communal...pour l'instant. Cela induit que les futurs investissements pour les classes Petite (Ossages) et Moyenne (Tilh) section sont pris en charge par l'intercommunalité dès le 1<sup>er</sup> janvier 2019.



La « proratisation » ne sera pas simple à calculer ! Nous assistons à un transfert insidieux de l'école vers l'intercommunalité : aujourd'hui les 2 Petites sections de maternelle, demain, la Grande section et probablement dans un délai court, la totalité de l'école primaire. C'est la dépossession progressive des communes de leur compétence scolaire. Et malheureusement, les municipalités sont obligées d'accepter. Un jour prochain, les petites communes n'auront plus d'école.

### **c-COMPETENCES OPTIONNELLES**

#### **Mobilité**



La Communauté de communes a décidé de prendre la compétence « mobilités ».

Cela consiste à adhérer à une association de la Communauté « Marennes-Adour-Côte sud » qui met à disposition pour un délai court, des véhicules, scooters, voitures, à des personnes recherchant un emploi et ne disposant pas de moyen de locomotion.

Bien entendu tous les critères de revenu, de lieu de vie et de lieu de travail sont étudiés minutieusement. Cela peut permettre de diminuer la fracture sociale actuelle.

L'expérience montre l'utilité d'un tel système pour aider certaines personnes à retrouver un emploi.

### **ESCHOURDES**

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité le rapport annuel 2017 sur le prix et la qualité du service d'adduction d'eau potable.

Chaque administré est destinataire du rapport après adoption par les divers Conseils municipaux.

### **SYDEC**

Le SYDEC a mis en place un système d'alerte auprès d'ENEDIS (ex EDF) raccourcissant de façon très importante le délai d'intervention en cas de problème sur le réseau.

### **SIETOM**

#### **a -FONCTIONNEMENT**



Le SIETOM de Chalosse continue à améliorer son processus de destruction et/ou de valorisation des ordures ménagères. La production de biogaz fonctionne bien, en circuit fermé puisqu'utilisée à traiter les lixivats (qui sont les « jus » s'écoulant des ordures ménagères).

Dans les centres-villes historiques, (Saint Sever, Hagetmau), les conteneurs sont remplacés par des conteneurs enterrés, pris en charge à 50% par la ville et à 50% par le SIETOM.

#### **b -TRI DES DECHETS**

Le tri des déchets est une nécessité absolue que chacun doit comprendre.

Si le montant de la taxe sur les ordures ménagères est **aussi bas** dans notre zone gérée totalement en régie par le SIETOM, c'est grâce aux efforts de tous, à la diminution et à la rationalisation des tournées des divers camions de collecte. Dans d'autres zones de la région, Landes et Pyrénées Atlantiques, les montants peuvent grimper jusqu'à 2,5 fois plus qu'au SIETOM !

Le tri fait partie de ces économies faciles à faire. De plus, nous valorisons au maximum le verre, le papier, les matières plastiques.



Nous remettons chaque année un chèque à la Ligue contre le cancer d'un montant de l'ordre de 6 500 € grâce au tri du verre. Continuons donc ces efforts.

Le civisme de chacun rapporte à tout le monde !

### **C-RECYCLERIE** *Rappel*

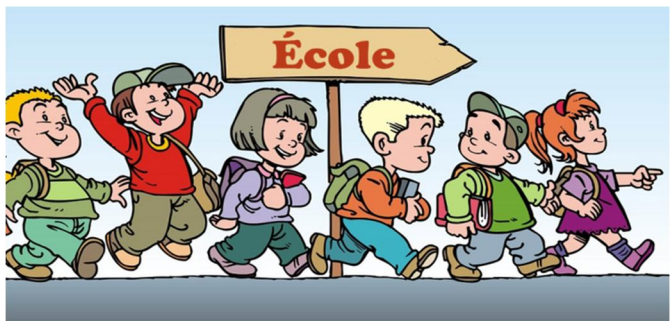


L'association Landes Partage, en lien avec le SIETOM, a ouvert une recyclerie sur la commune d'Hagetmau, chemin de Bellegarde (face au Netto). Cette structure accueille **gratuitement** différents objets destinés à être triés, réparés, pour valoriser leur réemploi.

C'est un moyen d'offrir l'opportunité d'intégrer un parcours d'insertion sociale et professionnelle à des personnes éloignées depuis longtemps de l'emploi.

## **8-SOCIAL ET CULTURE**

### **ECOLE**



Comme l'écrasante majorité des communes françaises (plus de 80%) et du canton Orthe et Arrigans, la com-

mune de Tilh a opté pour le retour à la semaine de 4 jours.

Cela remet les horaires de classe tels qu'ils étaient avant la réforme.

En conséquence les TAP/NAP sont supprimés.

Mais le Conseil municipal, sur demande de parents d'élèves, a organisé une garderie le mercredi matin, qui accueille une douzaine d'enfants entre 7 h et midi. Compte-tenu des frais supplémentaires engendrés pour la commune, le Conseil a décidé que cette garderie serait payante forfaitairement.

### **CONCERT ELGARReKIN**



Le 28 avril a été organisé un concert gratuit dans l'église de Tilh.

Pourquoi dans l'église ? A cause de l'acoustique !

Le chœur d'hommes basques « ELGARReKIN » est venu enchanter les oreilles des tilhois et autres spectateurs pendant près de deux heures de chants basques et autres chants traditionnels pour le plus grand plaisir de tous.

Mais la suite a été des plus joyeuse !



Le groupe basque, fort content de l'accueil que nous lui avons réservé après le concert, nous a remerciés en nous régaland d'un second concert dans la salle de Gascogne, avec les spectateurs présents.



Cela s'est terminé assez tard dans la nuit. L'expérience est à renouveler !



### **FETES LOCALES 2018**

Le Conseil se félicite de la bonne tenue des fêtes locales.

Aucun incident notable n'a été à déplorer. La sécurité de tous a été assurée, dans le contexte national que l'on connaît.

A la demande de la Gendarmerie et de la Préfecture, les plots en béton pour empêcher toute intrusion de véhicule sur la zone des fêtes ont été replacés.

Le parking a été aménagé sur un champ appartenant à M. et Mme Darmena qui l'ont gracieusement prêté au Comité des fêtes. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés.



### **CONCERT NUITS D'ETE du 24 AOUT**

La Communauté de communes a produit un concert en plein air dans les arènes avec danses tahitiennes puis avec le groupe de Jazz Nico'o et Kapiolani boys.

Tous les spectateurs ont apprécié cette nuit musicale et conviviale !

Le Comité des fêtes a participé avec une buvette et la fourniture de sandwiches très appréciés.

### **THEATRE**

La compagnie de l'Oiseau manivelle, dirigée par Pierre Charabas, a présenté un spectacle en plein air, sur la place devant la salle de Gascogne, sous les platanes, le 1<sup>er</sup> septembre : la pièce « Palace » de Jean-Michel Ribes

Une cinquantaine de personnes ont applaudi la pièce.

## **DECORATION DU BOURG POUR LES FETES DE NOEL**

Les bénévoles de la bibliothèque, Gisou Darrieuort, Claudette Salaud, Carole Kersuzan, ainsi que Muriel Artaxet, ont, sous la houlette de Mariannick Tournis, confectionné des nœuds en papier rouge et argent.

Elles les ont ensuite installés le long du bourg, pour le plus bel effet. Cela a contribué à donner au village un aspect festif du plus bel effet. Un grand merci à chacune !

D'autres personnes pourront leur donner un coup de main en fin d'année 2019 !



### **BIBLIOTHEQUE : solstice d'été**



Le 21 juin, nos animatrices de la bibliothèque ont joyeusement fêté le solstice d'été. Joie, rire, émotion ont accompagné les thèmes abordés : chanson, poésie, etc...Un dîner léger, type « auberge espagnole » a permis de tenir le coup toute la soirée.



Près de 40 personnes de 7 à 77 ans se sont déplacées, et nos bénévoles de la bibliothèque ont été ravies et espèrent renouveler l'exploit en 2019.

### **BIBLIOTHEQUE**

#### ***Nuit « mise en bouche littéraire »***

Le samedi soir 19 janvier, nos bénévoles de choc ont organisé une « nuit de lecture » à laquelle les participants ont apporté leur connaissance d'un ou de plusieurs livres.

Comme toujours, les échanges furent passionnants. Nous avons découvert, grâce à Geneviève Bastiat, un auteur (son neveu), près de chez nous, à Osages, Pierre Ranchou qui vient de publier « Féria rouge », nous faisant partager sa passion pour les fêtes et les courses landaises.



Ensuite, les discussions furent, comme à l'accoutumée, très intéressantes.

Mais le déséquilibre en faveur de la gent féminine était flagrant !

Parité, parité...

#### ***BIBLIOTHEQUE : atelier d'écriture***

La bibliothèque et la Communauté de communes ont organisé plusieurs séances d'écriture cette année.

Nathalie Baudry a fait travailler l'imagination de chacun. Cette animation offre un espace de liberté, dans une grande convivialité et le respect de l'autre.

#### ***BIBLIOTHEQUE : délices littéraires***

L'organisation des « Délices littéraires » se poursuit. Les participants discutent autour d'un livre commenté

par l'un d'eux, avec quelques croissants, café et thé. (Pas d'Armagnac pour le moment !)

#### ***BIBLIOTHEQUE : exposition Itinéraires***

La bibliothèque a organisé sur le thème « Science tous azimuts » une manifestation autour d'une comédienne de la Compagnie « Hors sujet ». Elle est venue transmettre l'incroyable histoire de la terre depuis le Big Bang jusqu'à l'apparition de l'Homme.

Le public a été enthousiasmé et a pu participer à un échange fort intéressant avec la comédienne, autour d'un pot après le spectacle.

### **ASTRONOMIE**

Le 10 septembre Jean Laborde a proposé aux tilhois d'examiner les étoiles lors d'une soirée en plein air organisée sur le site de Lur Berri, au tri, avenue de la Poste (Point le plus haut et le plus dégagé du bourg). Initialement prévue le 8, elle avait été reportée à cause des nuages obscurcissant le ciel. Doté d'un très beau matériel, lunette astronomique couplée à un ordinateur, Jean nous a expliqué, de 10 h à minuit, le ciel avec beaucoup de clarté pour les novices que nous étions. Nous avons découvert, la plupart d'entre-nous pour la 1<sup>ère</sup> fois, les astres avec une netteté et un grossissement assez stupéfiant.



Merci Jean pour cette excellente initiative à renouveler.

#### ***MAIADE DU QUARTIER DE DAX***

Comme chaque année au mois de juin, les habitants du quartier de Dax se sont retrouvés pour une journée de convivialité et de bonne humeur.

Une originalité cette année : les festivités ont débuté par une messe célébrée dans cette ancienne cabane à poulets.



L'apéritif a permis de mettre un peu plus en joie les convives pendant près de 2 h.

Puis les choses plus sérieuses sont enfin arrivées. Les jambons à la broche servis sur des tables magnifiquement fleuries. Les paniers de merveilles ont enchanté tout le monde (et il y en avait du monde ! 60 personnes plus les enfants !)



Le soir, rebelote : au cas où chacun aurait encore une petite faim, la table fut dressée à nouveau pour le rebondissement de chaque estomac !

Et comme l'a dit Pierre « Ce quartier a bien une âme ! »

### **ARENES**



Les escaliers des arènes seront baptisés du nom d'écarteurs tilhois décédés, selon le choix fait par le Conseil municipal.

Sous le porche, sera apposée une plaque rappelant la construction, des années 1960 à 1977.

Escalier 1 : Gaston Lavigne  
Raymond Lavigne  
René Lavigne

Escalier 2 : Henri Duvignau  
Gilbert Galin

Escalier 3 : André Lapoyalère  
Jeannot Lahitte

Escalier 4 : Henri Labourdette  
Tino Labourdette

Porche : ARENES HENRI MEUNIER  
Construites de 1960 à 1975  
Dessinées par André Lafargue  
Roger Dubrasquet Maire  
André Nassiet Maçon  
Alphonse Berthière Charpentier  
Jean Garein Entrepreneur TP.

Une cérémonie d'inauguration sera organisée avec le Comité des fêtes et toute la population, ainsi que les descendants de nos écarteurs, sauteurs, cordiers, en-

trepreneurs, lors d'une « **Journée de la Course landaise** » le 11 mai 2019.

### **COLLEGE ROSA PARK à POUILLON**

3 élèves tilhois ont été reçus au brevet en juin.

Leur diplôme leur a été remis lors d'une sympathique cérémonie le 12 octobre au collège. Monsieur le Maire, assistant à l'AG de l'Association de parents d'élèves n'a pu y participer, et n'a pu être représenté.

## **Chapitre 4 – LA VIE DU VILLAGE**

### **LES VŒUX DU MAIRE - 6 JANVIER 2018**



Le Maire, au nom du Conseil municipal, a souhaité ses meilleurs vœux à tous ses administrés et au personnel communal, sans oublier les personnes qui sont dans la peine et/ou les difficultés.

Après une rétrospective de 2017, il a présenté les projets pour 2018.



Une dégustation de galettes des Rois, s'est faite dans une ambiance toujours chaleureuse et sympathique.

### **CEREMONIE DU 19 MARS 2018**



Les anciens combattants d'Algérie, du Maroc et de Tunisie, se sont recueillis au Monument aux Morts. Daniel Laborde Président de la section FNACA, a lu le message de l'UNAC.

Puis l'Appel aux Morts a suivi.

Ensuite, tout le monde s'est retrouvé autour d'un pot amical et traditionnel.

### **CEREMONIE DU 8 MAI 2018**



Cette année, le 8 mai, date de la fin des hostilités de la 2<sup>ème</sup> Guerre mondiale, Nicolas Defdrancq a lu le texte de l'UNAC, très consciencieusement. Les enfants avaient chacun un bouquet de fleurs pour mémoriser ce douloureux passage de notre Histoire, après celui de la Grande Guerre. Avec les participants, ils répondirent à l'Appel aux Morts, prononcé par Bernadette Campagne-Ibarcq, représentant le Maire, empêché.

### **JUIN 2018**

Les Anciens Combattants d'Algérie se sont retrouvés pour un moment de convivialité le 16 juin à Bastennes. Le repas a été très apprécié, comme toujours.

### **CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE 2018**

Ce 11 novembre 1918, à 11 h, le bruit des canons cessait. Cette commémoration du centenaire de l'armistice de 1918 est particulièrement émouvante.

L'appel aux morts, rappelle le lourd tribut payé par notre village à la Grande Guerre.



Les enfants ont lu le texte de l'Union Nationale de Combattants, Gabriel Soubielle et Simon Bellegarde.

Ils se sont très consciencieusement acquittés de leur tâche, avec beaucoup de sérieux et de qualité de lec-

ture. Ils avaient soigneusement préparé leur mission, pour le plus grand plaisir des adultes présents.

Ensuite, tous les participants se sont retrouvés autour du traditionnel verre de l'amitié. Le Collège Rosa Park, de Pouillon, a présenté un travail de recherche dirigé par Mme St Germain autour de la Grande Guerre, et nous l'avons mis à disposition sur une table de la salle de la Chalosse, en même temps qu'un ensemble d'ouvrages encyclopédiques sur la Grande Guerre.



M. le Maire a ensuite prononcé une allocution sur le thème des « fusillés pour l'exemple » et a indiqué qu'il proposerait au Conseil municipal une motion adressée à M. le Président de la République demandant la réhabilitation collective des « fusillés pour l'exemple ». Cette motion votée à l'unanimité, a été adressée le 23 novembre au Président de la République..



Il est important, primordial même, que nos enfants et petits-enfants, gardent la mémoire de ce qui fut le plus grand massacre de tous les temps.

### **FETE DES MERES**



Très belle cérémonie pour fêter les mamans des 12 nouveaux bambins venus éclairer les foyers tilhois cette année !

Papas, sur le métier remettez votre ouvrage ! La commune a besoin de nouveaux bébés !



Puis M. le Maire, au nom de M. le Préfet et de M. le Président de la République, a remis la « **Médaille des familles françaises** » à Rose-Marie Dufourq, née Lagreulet, pour avoir eu et bien élevé 4 enfants.

Cette médaille acte la reconnaissance de son mérite et lui témoigne l'hommage de la Nation.



*Juline est très contente d'avoir amené sa maman !*

### **REPAS DES AINES – 1er DECEMBRE 2018**

M. le Maire a présenté Christine Ivars, secrétaire qui remplace depuis début novembre Christine Jammet qui est toujours souffrante



Nous étions près de 86 à nous attabler au repas offert par la commune à ses aînés, ce 1<sup>er</sup> décembre. Préparé par Marie Truchat, elle fut aidée par une équipe de volontaires pour le service et la plonge. Tout le monde a

apprécié la qualité des mets concoctés par Marie, et choisis par les membres du CCAS, réunis pour le sujet en conclave !



L'impatience se lit sur les visages avant le service !

Que soient remerciés :

**CCAS** : Annie Lagelouze, **Conseil municipal** : Bernadette Campagne-Ibarcq, Séverine Delmont, Jean-François Couture, Jean-Claude Grihon, **Employés communaux** : Muriel Artaxet, Cathy Guillenteguy, Laure Tastet, Eric Dizabeau, Edith Cassen, Christine Ivars.

### **LES PRODUCTEURS DE LAIT REUNIS**



Le 27 février, une délégation de l'Association des Producteurs de Lait Indépendants, l'APLI, s'est réunie sous la présidence de Marc Delas, délégué national pour les Landes et les Atlantiques.



M. le Maire avait été invité à y assister, ainsi que M. le député Boris Vallaud.

La libéralisation désastreuse du marché du lait a conduit à un effondrement du prix payé aux producteurs jusqu'à 0.25 € / litre par les industriels et les grandes surfaces ! La création de la marque **FaireFrance** a permis de sensibiliser les consommateurs pour soutenir cette filière.

M. Boris Vallaud, après avoir activement participé au dénouement de la crise aviaire va s'impliquer sur cette question.

### **COMITE DES FETES**

Le Comité des fêtes a élu son nouveau bureau



*Le Conseil d'administration du Comité des fêtes*

Le bureau a élu ses deux co-présidents, à savoir Vanina Grihon et Vincent Labaig.



*Vincent Labaig et Vanina Grihon*

Leur sourire en dit long sur leurs projets festifs pour 2019 !



*Les jeunes gens de la Classe dimanche midi*



*Le contremaître surveille les 4 travailleurs :  
2 adjoints au Maire, 2 présidents du Comité des fêtes*



*L'Harmonie pomarézienne  
en prélude à la Course landaise formelle*

### **RESTAURANT « L'INSTANT GOURMET »**

Vincent et Bernie STRAFRACH, qui habitent chemin de Grisère à Tilh (ancienne maison de M. et Mme Bazile) tenaient le restaurant « Le Gourmet du Lac » à Orthez. Ils viennent de racheter le restaurant de **OEYRELUY**, « L'Instant Gourmet » (autrefois l'Auberge du Point du Jour tenue par la famille Darrassen).

L'ouverture aura lieu le **9 mars 2019**. Vincent travaille uniquement avec des produits frais et locaux. Tout est « fait maison » et de ce fait il reçoit le titre de « Maître Restaurateur ». Souhaitons bon vent à ce jeune couple qui domicilie son siège social à Tilh.



Cuisine traditionnelle  
Fourchette de prix : 14.50 € à 49.50 €

**Ouverture du mardi au dimanche à midi  
Les vendredi et samedi midi et soir  
Fermeture le lundi**

**Tél 05 58 72 13 60  
www.linstantgourmet.fr**

## UN PEU D'HISTOIRE

En ce samedi de printemps 1954, les tilhoises et les tilhois ayant besoin de se rendre à Dax au marché hebdomadaire se sont rendus devant la Poste, afin de prendre le car de la commune, des Ets Massy. C'est René qui officie avec Gaby, son épouse.



En effet, tous les samedis, à cette époque, René Massy conduit son gros car Saurer au marché de Dax. Comme d'ailleurs tous les mardis, au marché d'Orthez. Son fils François, 16 ans, est trop jeune pour conduire encore. Donc les œufs et divers volatiles sont chargés dans les paniers en osier sur l'impériale du car. Ensuite, tout le monde monte dans l'autocar, paye sa place à Gaby, sa sacoche toujours en bandoulière, et va s'installer, si possible à côté de ses amis.

Et bien sûr les langues vont bon train ! C'est assis dans un car qu'on peut refaire le monde, et accessoirement placer quelques cancons...

Bref, ça piaille à qui mieux mieux !

Mais il fait chaud ce samedi ! Alors, arrivés à Dax, pendant que tout le monde va au marché, René va se rafraîchir à l'auberge du coin avec ses copains. Et comme il fait très chaud, on se rafraîchit beaucoup.

Alors le retour est joyeux, tout le monde a bien vendu, puis acheté ce qu'il lui fallait. On rentre vite à la maison sortir le confit de la toupine, la faim tenaille !

Et dans la plaine d'Estibeaux, sur la ligne droite, au pont de l'Arrigan du Ger, c'est le drame : l'autocar sort de la route sur sa droite, mord l'accotement, et tombe plusieurs mètres en contrebas, dans le ruisseau.

Par miracle, on ne déplore aucun mort ni blessé grave ! Des blessés, certes, mais légers, des contusions, et une belle frayeur.

Que s'est-il passé ? Il semblerait qu'une voiture venant en sens inverse se soit déportée sur sa gauche, venant

sur la roue avant gauche du car, provoquant le coup de volant fatal.



C'est ce que conclura l'enquête de gendarmerie, supervisée par M. Léon Lacau-Barraqué, toujours prêt à rendre service à son locataire René Massy.

Mais il faut sortir le car de ce trou !

Le garage Darraspen fait venir une grosse grue télescopique de Lacq pour extraire l'engin de ce ravin. Une grue de véhicules légers est insuffisante !



Après deux bonnes heures de travail, le monstre est hissé sur la nationale et on peut constater les dégâts : les longerons avant sont tordus, il ne pourra pas repartir comme autocar.



Mais à cette époque de pénuries d'après-guerre, tout est réutilisé. La caisse du car sera posée sur un châssis de P45 Citroën et repartira pendant plusieurs années faire les marchés.

Le châssis-moteur Saurer sera vendu au ganadero Jo Maigret et sera redressé, passé au marbre et muni d'une caisse bétailière pour amener le cheptel, de course landaise en course landaise, dans les places du Sud-Ouest.

Tout est bien qui finit bien !

Heureux dénouement de ce qui aurait pu être un drame.

## **Chapitre 5 –LES ASSOCIATIONS**

### **CLUB LOUS TILHUTS (Amicale des retraités)**

Eh bien oui ! Une année de plus, terminée dans la bonne humeur.....

En 2018 nous avons procédé au remaniement du bureau. Marcel Larrouture après 6 années de dévouement auprès du Club, a laissé sa place à Jean Bastiat. Nous comptons un effectif de 85 adhérents pour cette année 2018.

En janvier : pour commencer l'année dans la convivialité, nous avons dégusté la galette et tiré les rois. Nos sorties, repas et animations, ont été appréciés par les participants.

Comme à l'habitude Marie nous a régales pour les repas du sanglier et de l'Amitié. Nous tenons à remercier la Société de Chasse Communale pour le don du sanglier fort apprécié. Les sorties organisées en grande partie par nos soins (transport et repas) nous ont conduits :

-en juin à **Dancharia** avec repas à Souraïde pour remplir le caddie et profiter de l'ambiance et du bon air basco-espagnol.

-en septembre à **Arette la Pierre St-Martin** où lors d'une levée de brouillard nous avons pu admirer les Pyrénées sauvages.

Dans la bergerie près de la station de La Pierre St-Martin, la bergère et son mari nous ont présenté leur troupeau de chèvres alpines, de cochons en liberté et leur savoir-faire à l'ancienne du Fromage Basque.



-en octobre à **Condom** pour une escapade gourmande sur la Baïse. Après avoir visité le chai d'un fabricant de 'Floc', nous avons embarqué sur une péniche-restaurant avec un bon repas servi par l'équipage. Nous avons également franchi une écluse.

Un moment intense car du niveau – 3 mètres nous avons débouché sur la rivière « La Baïse » et longé ses berges sur quelques kilomètres. Tous les participants ont été enchantés. Nous avons associé à cette sortie 9 membres du Club d'Ossages.

-à la fin octobre nous avons terminé l'année par un après-midi « **Castagnade et Bourret** ».

Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois attirent très peu d'adhérents ; cela est bien dommage car il y règne une bonne ambiance.

**Venez nous rejoindre pour passer de bons moments ensemble !**



Le président, Jean Bastiat



## BIEN-ETRE A TILH

### YOGA et CLUB des MARCHEURS

*ça marche..*



« Nous sommes faits pour bouger » assure un professeur en physiologie cardio-vasculaire de Rennes. C'est ce que nous faisons dans notre association. La marche comme le yoga sont des activités pratiquées pour les bienfaits du corps et du mental mais aussi pour le plaisir...

Le hatha yoga relie deux polarités (Ha : soleil et tha : lune) en toute harmonie ; le corps est d'abord mis en mouvement par les postures et la respiration puis la relaxation apporte la détente.

La marche active la circulation, permet d'entretenir son système cardio-vasculaire. C'est aussi un moment de détente et d'oxygénation : humer les parfums au fil des saisons, observer les changements de notre Mère Nature, découvrir des sentiers nouveaux...

Dans les deux cas la convivialité est là. Il s'agit d'être plus à l'écoute de soi et des autres (aucun jugement, pas de recherches de performances...) dans le respect de chacun. Il s'agit aussi de s'engager à pratiquer régulièrement pour une meilleure efficacité des bienfaits de ces deux disciplines.

Rendez-vous yoga : le lundi de 15h à 16h15 ou le mardi de 19h à 20h15

Rendez-vous marche : chaque mercredi et chaque samedi à 8h15 de novembre à mars et à 8h d'avril à octobre

Un calendrier des randonnées a été établi par une marcheuse pour diversifier les sorties de façon à les rendre plus attractives. Il n'est pas exhaustif ; vos propositions sont attendues.

|                 |              |                  |                       |                     |
|-----------------|--------------|------------------|-----------------------|---------------------|
| <b>Bureau :</b> | Présidente : | Aline Durin      | Vice-présidente :     | Anne Leloup         |
|                 | Secrétaire : | Claudette Salaud | Secrétaire adjointe : | Josette Larrouture  |
|                 | Trésorière : | Françoise Carrau | Trésorière adjointe : | Geneviève Lesclauze |







Pour tout renseignement : **Aline Durin (présidente) : 06 81 98 74 49**      **Françoise (trésorière) : 05 58 89 37 12**  
**Claudette (secrétaire) : 05 58 89 81 13**      **Josette (marche) : 05 58 89 37 95**

## **COMITE DES FETES – CLUB DE LA COURSE LANDAISE**

Les fêtes patronales se sont déroulées du vendredi 27 juillet au lundi 30 juillet 2018.

**Vendredi soir** : elles ont débuté par le traditionnel repas concocté par les bénévoles et supervisé par Marie et Roland. Malgré une baisse de fréquentation tout se déroula dans une bonne ambiance, la Clique d'Estibeaux était là pour animer le repas. La soirée continua autour de quelques verres autour du podium « Yo soy la Fiesta ».

**Samedi matin** : une omelette fut servie à toute l'équipe de marcheurs.

Ensuite, sur le coup de 10h30, un spectacle pour les enfants avec des petits chevaux, des ballons et des peintures sur visage se déroula dans la salle.

**Samedi midi**, « le Spring break Tilhois » une nouveauté organisée par les jeunes de Tilh eut un véritable succès. Piscine, jeux de bière, déguisement et fou rire étaient de rigueur !! Expérience à renouveler car c'est l'occasion d'intégrer un peu de jeunesse au sein du Comité des fêtes.

**Samedi soir** l'heure de la grande course formelle arriva, proposée par la DAL et la Cuadrilla de Christophe Dusau. On regrettera une centaine d'entrées en moins. Par contre, M. le Maire a eu le plaisir et l'honneur d'accueillir notre député, Boris Vallaud, ainsi que notre sénatrice, Monique Lubin.



La soirée se termina près du podium avec une tempête de neige.

**Dimanche** : la traditionnelle messe et le dépôt de gerbe au monument aux morts furent animés par le groupe « Oasis'Band » qui clôtura cette cérémonie par une belle Marseillaise, chantée par les personnes présentes. C'est ce même groupe qui nous anima le célèbre apéritif du Dimanche midi.

**Lundi** : Grosse journée de travail. Cette année nous avons décidé de bouleverser un peu le programme.

En effet, le concours de pétanque animé fut décalé à 9h30 et l'entrecôte frite à 12h00.

Très bon moment de convivialité ou pas loin de 120 personnes se sont régalées !

Tout juste le temps de digérer et 18h00 arriva. L'heure de la course landaise mixte de la Ganaderia Dargelos suivie d'un Toro ball. Joli moment de convivialité mais un manque important d'entrées. Pour finir, la soirée moules frites attirera toujours autant de personnes : 400 repas. Celle-ci fut animée par deux chanteuses, le « DUO SWAY ».

La soirée s'acheva autour de la buvette et de la musique animée par Jérémy Grihon.

**Soirée du 24 août** : cette soirée était organisée dans les arènes en collaboration avec la Communauté des communes du Pays d'Orthe et Arrigans sous le thème « Nuit d'été ». Nous avons eu la chance d'accueillir un groupe de danseuses vahinés suivi d'un groupe de musique. Lors de cette soirée, le groupe de danseuses et de musique étaient à la charge de la Communauté des communes et le comité des fêtes organisait une buvette et une vente de sandwiches.

**Quelques évolutions** ont eu lieu en fin d'année au sein du bureau du comité : Vanina Grihon et Vincent Labaig : ont été élus co-présidents, Severine Delmont, trésorière, Compton Cruickshank : secrétaire.

**Le Comité des fêtes lance un appel aux bénévoles** : Toute personne intéressée à intégrer notre équipe peut nous contacter aux 06 72 17 09 18 ou au 07 78 38 17 46.

**Les co-présidents : Vanina GRIHON et Vincent LABAIG**



*Le nouveau bureau du Comité des fêtes*

## **BASKET – ARRIGANS**

La saison 2017- 2018 fut riche en événements au sein du club de Basket Arrigans.

Un bilan sportif très positif avec le titre de CHAMPIONS des LANDES pour les U9 mixtes, les U15F, les U20M et de vice-champions pour les séniors garçons en poule des As.



Nos U18F évoluaient en Région tout comme notre équipe phare du club les SG1. Toutes les équipes ont porté haut les couleurs rouges et blanches lors des phases finales. Avec plus de 180 licenciés, (12 équipes de jeunes, 4 équipes sé-

niers masculins et 2 équipes séniors féminins), une éducatrice sportive salariée, un bureau et ses membres très actifs l'association sportive a organisé diverses manifestations au sein de ses 4 communes : le tournoi des jeunes et la fête du club en mai, le all star divas en décembre, les camps d'été en Juillet, les phases finales en mai et juin, les stages lors de chaque vacance scolaire et les compétitions chaque week-end de Septembre à Juin. Le président Benoit Nougaro et son vice-Président Lionel Metzger peuvent être fiers de leur club, leurs dirigeants et de tous les basketteurs des Arrigans qui partagent la même passion du ballon orange.

**Christelle Labadie**



## LA PAROISSE SAINT PIERRE-DES-LUYS-Relais TILH-ARSAGUE



**Louis CAZAUX**  
 Curé de la Paroisse  
 Saint-Pierre-des-Luys  
 Accompagnateur de la  
 Pastorale des Jeunes  
*En résidence au  
 Presbytère d'Amou*  
**05 58 89 02 50**  
[spl40@free.fr](mailto:spl40@free.fr)  
[spl40.free.fr](http://spl40.free.fr)



**Christophe  
 OUATTAR**  
 Prêtre coopérateur  
 dans la Paroisse  
 Saint-Pierre-des-Luys  
*En résidence au Presby-  
 tère d'Amou.*  
**05 58 89 02 50**  
[spl40@free.fr](mailto:spl40@free.fr)  
[spl40.free.fr](http://spl40.free.fr)

Avant tout nous tenons à remercier nos deux prêtres Louis et Christophe pour leur disponibilité, leur écoute, leur empathie : toujours souriants, ils sont ouverts à tous. Le relais de Tilh est bien vivant. Pour exemple, nous évoquerons l'implication des jeunes de la classe lors de la messe de la fête patronale. Cette année, une bonne vingtaine de jeunes étaient là, ayant accepté diverses participations pendant l'office. Parmi d'autres implications, nous pourrions souligner la présence d'une quarantaine de personnes à la prière pour les défunts le 1<sup>er</sup> novembre. Et même une messe a été demandée lors d'un repas des voisins pour les défunts du quartier. Mais aussi, régulièrement, en groupe, nous nous retrouvons selon la recommandation de notre évêque, pour débattre de fraternité, de formation, de service, d'évangélisation au sein de notre communauté Tilhoise. Et puis l'Hospitalité landaise accompagne chaque année avec beaucoup de sollicitude et d'efficacité les malades et les personnes handicapées pour des pèlerinages à Lourdes et à Buglose, pour des goûters aussi. Enfin la crèche concoctée par les enfants de la catéchèse, a terminé l'année dans la joie et la bonne humeur dans l'attente de Noël.

|                      |                                   |                |
|----------------------|-----------------------------------|----------------|
| PRESBYTERE           | Louis CAZAUX, Christophe OUATTARA | 05 58 89 02 50 |
| ANIMATEUR            | Mylène VELLO                      | 05 58 89 35 34 |
| EQUIPE FUNERAILLES   | Jacqueline DARMENA                | 05 58 89 35 85 |
| SACRISTINE           | Renée SAINT MARTIN                | 05 58 89 30 77 |
| TRESORIER du RELAIS  | Etienne PINEL                     | 05 58 55 31 61 |
| CLARTE               | Jacqueline DARMENA                | 05 58 89 35 85 |
| CATECHISME           | Jacqueline DARMENA                | 05 58 89 35 85 |
| HOSPITALITE LANDAISE | Ugo VELLO                         | 05 58 89 35 34 |
| SECOURS CATHOLIQUE   | Josette LARROUTURE                | 05 58 89 37 95 |
| CHORALE              | Lily LUQUET                       | 05 58 89 26 33 |

**Mylène VELLO**

### AïKIDO : nouvelle saison au dojo des Arrigans



Excluant toute compétition, l'Aïkido recherche l'harmonisation des mouvements entre attaquant et attaqué, développant ainsi la vigilance, la souplesse mentale et physique ainsi que le sens de l'anticipation.

Créé à l'automne 2017, le club d'Aïkido poursuit son activité avec un effectif stable pour cette deuxième saison, sous la direction de Jean-Jacques DUCASSE, 3<sup>ème</sup> dan, professeur diplômé de la Fédération Française d'Aïkido, Aïkibudo et

Affinitaires (FFAAA). Les cours ont toujours lieu les lundi et jeudi soir, de 19 h 30 à 21 h00 à la salle polyvalente de Tilh, avenue Henri Meunier. Pour plus de renseignements, vous pouvez appeler :

**William Dulay au 06 10 41 32 77 (Président de l'association)**

**Jean-Jacques Ducasse au 05 58 35 13 46**

ou visiter le site web de l'association

## **FOYER DE LA JEUNESSE**

Pour ceux qui ne nous connaissent pas encore, le Foyer de la Jeunesse Tilhoise est une association regroupant des personnes toutes générations confondues dans un même but : animer notre cher village et passer d'agréables moments ensemble. Nous avons donc pu vous proposer en 2018 nos traditionnels lotos et concours de belote.

Pour la 2ème année consécutive, nous avons renouvelé le concert d'Heptagone qui nous a, une fois de plus, régalié sur des musiques endiablées.

Et c'est en passant un week-end en Espagne que nous avons pu passer d'agréables moments ensemble en nous promenant dans le magnifique désert des Bardenas et en visitant une ganaderia dans les pures traditions. Des supers souvenirs pour tous ceux qui ont profité de ce beau voyage.

A tous ceux qui cherchent des distractions autour de personnes chaleureuses, n'hésitez pas à nous rejoindre!



Les co-présidentes : Valérie Dufourcq et Sophie Beylacq

## **LA BIBLIOTHEQUE INTERCOMMUNALE**

### *BIBLIOTHEQUE : du bonheur de lire...*

Eteindre son ordinateur, mettre son téléphone en silencieux et faire quoi ? prendre un petit moment pour se ressourcer. C'est ce que vous propose la bibliothèque avec ses diverses animations. L'équipe est désireuse de rendre notre modeste Bibliothèque bien vivante et essaie de créer une véritable dynamique à travers nos animations :

- **les délices littéraires** : le plaisir d'échanger sur diverses lectures présentées par les participants
- **les ateliers d'écriture** : Nathalie Baudry nous entraîne dans son univers où l'on joue avec les mots, où l'on développe notre créativité sans jugement.

Et nos nouveautés :

- **Solstice d'été** en juin dernier : la bibliothèque a fêté le jour le plus long de l'année en musique et avec les personnes intéressées, en partageant l'amour des mots et des textes sous la forme de paroles de chansons.
- **La nuit de la lecture** : Première participation à la manifestation nationale, avec une présentation de livres de la rentrée littéraire 2018, la découverte de coups de cœurs de l'équipe de la bibliothèque et des personnes présentes, agrémenté de lecture d'extraits de livres.

- **Les animations poésie** : Découverte de la langue à travers des textes poétiques choisis par chaque participant : à lire, à dire, à partager...

Et bien sûr, l'équipe vous accueille le lundi de 16h à 18h et le samedi de 10h à 12 h pour l'emprunt de vos livres.

N'hésitez pas à vous renseigner sur la médiathèque numérique des Landes.

L'inscription à la bibliothèque est gratuite.



L'équipe des six bibliothécaires :

Gisou DARRIEUTORT, Odile DUBROCAS, Christine JAMMET, Carole KERSUZAN, Claudette SALAUD, Mariannick TOURNIS

## **Chapitre 6 – DIVERS**

### **GENDARMERIE**

**COMMUNAUTE DE BRIGADES DE PEYREHORADE** Tél : **17**

**Major, Commandant la Communauté de Brigades :**

**Richard SIARD**

**BRIGADE DE POUILLON :**

Tél : 05 58 98 35 85

**Adjudant-chef, commandant de Brigade :**

**Patrice VADILLO**

Ouverture au public : lundi et mercredi de 14 h à 18 h

**BRIGADE DE PEYREHORADE :**

Tél : 05 58 73 74 90

**Samuel PORAS**

**Adjudant-chef, commandant de Brigade :**

Ouverture au public : lundi au samedi inclus de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h

dimanche et jours fériés : de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h



Hier

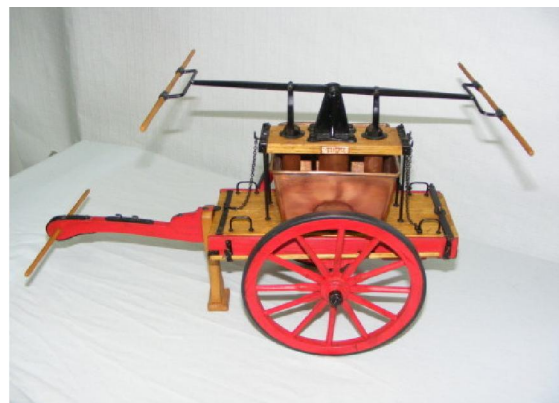
**GENDARMERIE**  
**NATIONALE**



Demain

### **POMPIERS DE POMAREZ**

Tél : **18**



**CHEF DE CORPS : Sébastien LARRERE**

06 71 87 28 04

sebastien.larrere@sdis40.fr

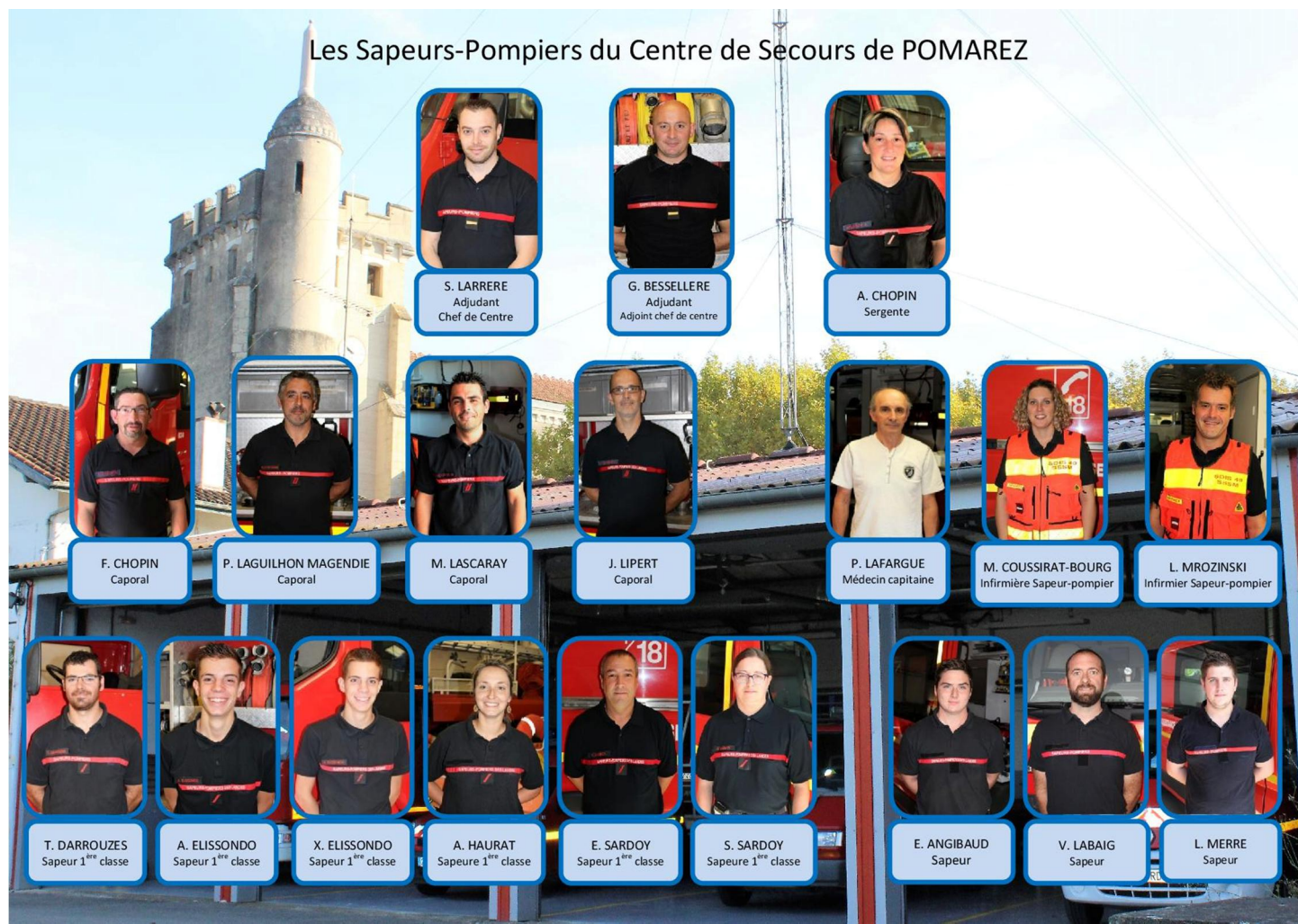
### **N° D'URGENCE MEDICALE**

**05 58 44 11 11**

Tél : **15**

**Ce numéro est à utiliser uniquement hors des horaires des cabinets médicaux habituels, la nuit de 20 h à 8 h, le dimanche et les jours fériés.**

## Les Sapeurs-Pompiers du Centre de Secours de POMAREZ



## TRESOR PUBLIC - PERCEPTION DE PEYREHORADE

**Receveur :** Virginie ROZIERE-CRUZ  
**Ouverture :** Lundi et mardi, de 9 h à 12 h 30  
**FERME L'APRES MIDI**  
 Mercredi, jeudi, vendredi de 9 h à 12 h  
**FERME L'APRES MIDI**  
**ADRESSE :** Trésor Public  
 71 rue Lembarry  
 40300 PEYREHORADE  
**TEL :** 05 58 73 03 28



## SERVICE DE TAXIS INTERCOMMUNAU

### Règlement de la Communauté de Communes pour l'utilisation de taxis

**Bénéficiaires :** -Personnes âgées de plus de 65 ans résidant sur le territoire communautaire.  
 -Personnes souffrant d'un handicap reconnu ou étant dans l'impossibilité temporaire de circuler (avec certificat médical).

**Communes concernées :** Estibeaux, Gaas, Habas, Mimbaste, Misson, Mouscardès, Ossages, Pouillon, Tilh

**Motif du déplacement :** -Médical ou paramédical  
 -Visite à des parents ou amis placés en établissement (hospitalier ou EHPAD)  
**Déplacements :** -Territoire communautaire du canton de Pouillon  
 -Dax, Orthez, Pomarez, Amou, Saint Paul-lès-Dax, Peyrehorade, Salies de Béarn

**Participation financière :**



La participation financière des bénéficiaires pour chaque course « aller et retour » est de 5 € sur le territoire et de 15 € pour les autres destinations.

Avant de faire appel à un transporteur agréé, (Ets DAILLENCQ\* ou Ets PHILIPPE\*), veuillez contacter la Communauté de Communes au **05 58 73 60 03**. Le service administratif se chargera de remplir avec vous par téléphone, une fiche d'inscription. Si tous les critères sont réunis, le secrétariat enverra alors directement à l'établissement concerné une autorisation permanente pour vos déplacements.

\*Taxis DAILLENCQ : **05 58 98 08 23**

\*Taxis PHILIPPE : **05 58 98 20 74**

## SERVICE TRANSP'ORTHE

### Où et quand prendre le bus ?

Au départ de l'une des communes du secteur des Arrigons

- ESTIBEAUX - Mairie
- HABAS - Mairie
- GAAS - École
- MIMBASTE - Salle culturelle
- MISSON - Mairie
- MOUSCARDÈS - Mairie
- OSSAGES - Salle des sports
- POUILLON - Mairie
- TILH - Ancienne Poste
- **A votre domicile** [sur conditions]

**3 DESTINATIONS**

**Pouillon** [Mairie].  
**Dax** [Hôpital, Place St-Pierre, Pôle Emploi, Gare].  
**Orthez** [Parking rue du Viaduc]

| Du mardi au samedi [sauf jours fériés]<br>à partir du <b>4 septembre 2018</b> à destination de : |                                    |
|--|------------------------------------|
| <b>Mardi</b>   | ↻ <b>ORTHEZ</b> de 9h30 à 11h30    |
| <b>Mercredi</b>  | ↻ <b>DAX</b> de 14h30 à 17h30      |
| <b>Jedi</b>  | ↻ <b>POUILLON</b> de 9h30 à 11h30  |
| <b>Vendredi</b>  | ↻ <b>POUILLON</b> de 14h30 à 17h30 |
| <b>Samedi</b>  | ↻ <b>DAX</b> de 9h à 11h           |

Secteur **Arrigons** : les horaires indiqués correspondent au temps dont vous disposez sur la commune de destination [Pouillon, Dax ou Orthez].  
*Exemple pour le 1<sup>er</sup> horaire si vous habitez dans l'une des neuf communes : le mardi, vous arriverez à Orthez à 9h30 pour en repartir à 11h30.*

### Puis-je utiliser Transp'Orthe ?

OUI à condition :

- ➔ d'habiter l'une des 24 communes du Pays d'Orthe et Arrigons
- ➔ d'être âgé de 12 ans et plus [les - de 12 ans doivent être accompagnés d'un adulte]

### Comment utiliser le service ?

- ① **S'inscrire dans sa mairie ou à la Maison de services au public de Peyrehorade** [copie pièce d'identité, justificatif de domicile et autorisation parentale pour les mineurs]
- ② **Réserver son déplacement au 05 58 56 80 88.**  
Appeler avant 12h30 la veille du départ : le lieu et l'heure de rendez-vous pour prendre le bus vous seront communiqués.
- ③ **Acheter son billet** directement au conducteur du bus.

### Accessibilité

Le bus est accessible aux personnes à mobilité réduite, avec prise en charge à domicile, dans la limite d'un emplacement fauteuil.

**1 €**

l'aller/retour pour Pouillon et Peyrehorade

**2 €**

l'aller/retour pour Dax et Orthez

### Tarifs (préparez l'appoint)

Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.

**Infos/réservation au 05 58 56 80 88**  
[www.trans-landes.fr](http://www.trans-landes.fr) • [www.pays-orthe-arrigons.fr](http://www.pays-orthe-arrigons.fr) 

## AGENCE POSTALE

**HORAIRES D'OUVERTURE** : lundi au samedi inclus de 9 h à 12 h

**TELEPHONE** : **05 58 89 31 15**

**RAPPEL DES LEVEES** : lundi au vendredi : 15 h le samedi : 12 h

**ACCUEIL** : **Muriel ARTAXET, Christine IVARS**

**Rappel des opérations réalisables dans votre agence postale :**

**COURRIER ET COLIS :**

- Vente de timbres-poste à usage courant
- Vente d'enveloppes Prêt-à-poster, lettre max, lettre suivie et emballages Colissimo, Chronopost.
- Dépôt lettres et objets recommandés (hors objets sous contrat, objets en nombre).
- Retrait des lettres et colis en instance (hors Poste restante et valeur déclarée)
- Réexpédition de courrier

**OPERATIONS FINANCIERES DE DEPANNAGE**

- Retrait d'espèces sur CCP et Compte Epargne du titulaire, limité à **350 € par période de 7 jours glissants**
- Versement d'espèces sur CCP et Compte Epargne du titulaire, limité à **350 € par période de 7 jours glissants**

**La confidentialité des opérations est garantie. L'agent n'a pas accès aux comptes des clients. Seul le titulaire peut effectuer des opérations et non le mandataire.**





## LA MAIRIE

|                                       |   |
|---------------------------------------|---|
| <b><u>MAIRE :</u></b>                 | <b>Jean DARRASPEN</b>   |
| <b><u>SECRETAIRES DE MAIRIE :</u></b> | <b>Cathy GUILLENTEGUY, Christine IVARS</b>  |
| <b><u>OUVERTURE :</u></b>             | lundi au samedi inclus, de 9 h à 12 h exclusivement<br>Téléphone sur répondeur l'après-midi |
| <b><u>ADRESSE :</u></b>               | 57 Avenue de la Poste            40360 TILH   |
| <b><u>TELEPHONE :</u></b>             | 05 58 89 31 15  |
| <b><u>COURRIEL :</u></b>              | <b><u><a href="mailto:mairie.tilh@wanadoo.fr">mairie.tilh@wanadoo.fr</a></u></b>            |
| <b><u>SITE INTERNET:</u></b>          | <b><u><a href="http://www.tilh.fr">www.tilh.fr</a></u></b>                                  |



*Mairie 1989-2012*

## LA BIBLIOTHEQUE COMMUNALE à TILH

Elle est gérée par Mesdames Gisou Darrieutort, Odile Dubrocas, Carole Kersusan, Claudette Salaud, Mariannick Tournis.

|                           |  |
|---------------------------|--|
| <b><u>OUVERTURE :</u></b> | <b>lundi de 16 h à 18 h et samedi de 10 h à 12 h</b>                           |
| <b><u>COURRIEL :</u></b>  | <b><u><a href="mailto:biblio.tilh@orange.fr">biblio.tilh@orange.fr</a></u></b> |
| <b><u>CONTACTS :</u></b>  | Mairie de Tilh, <b>05 58 89 31 15</b>  |

## CENTRE DE LOISIRS INTERCOMMUNAL

|                      |   |
|----------------------|---|
| <b><u>Tél :</u></b>  | <b>05 58 98 38 39</b>   |
| <b><u>Site :</u></b> | <b><u><a href="http://www.ccpouillon.fr">http://www.ccpouillon.fr</a></u></b> |

**Horaires et périodes d'ouverture du Centre à Pouillon**

**Mercredi :** de 7 h 30 à 19 h

**Vacances scolaires :** du lundi au vendredi de 7 h 30 à 19 h

**Fermeture :** les week-ends et jours fériés, les vacances de Noël et la dernière semaine d'août.

**Rappel :** le bus pour le Centre de loisirs de Pouillon passe devant l'ancienne Poste le matin à 8 h 50 et le soir à 17 h 40.

## GARDERIE

**Gardiennes :** Edith CASSEN, Laure TASTET, Sandrine GUILLEVIC

Avant et après la classe au prix horaire de 0.85 €.

Avant 8 h 30 le matin, et après 17 h le soir jusqu'à 19 h.

**Horaires d'ouverture :** 7 h à 19 h

**Mercredi :** de 7 h à 12 h au prix forfaitaire de 60 € / trimestre



## CANTINE SCOLAIRE

**Cantinière :** Laure TASTET

**Tarif :** au 1<sup>er</sup> janvier 2019 pour 1 repas :

-1 enfant : 2.35 €

-2 enfants : 2.30 €

-3 enfants : 2.25 €



La cantine du SIVU travaille en exclusivité en produits locaux, et à 20% en produits issus d'agriculture biologique. La montée en pourcentage en bio se fera progressivement et en fonction des possibilités d'approvisionnement, ainsi que des prix.

## ECOLE

*(Regroupement Pédagogique des Arrigans)*

**OSSAGES :** Lionel BARGELES

Tél : 05 58 98 06 59

**ESTIBEAUX :** Isabelle LE CORRE

Marina MARTINEZ

Tél : 05 58 98 07 49

**MOUSCARDES :** Agnès BOUCHARD

Camille GIMENO

Tél : 05 58 98 07 20

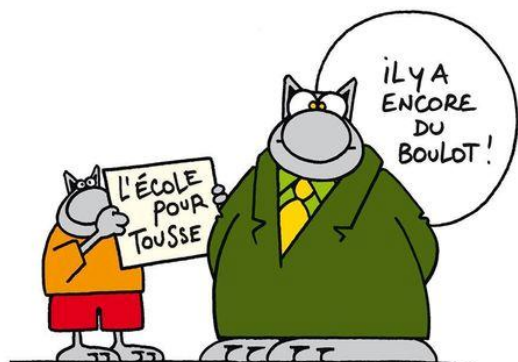
**TILH :**

Nathalie VALADE

Odile DUBROCAS

Laure LABORDE

Tél : 05 58 89 85 18



*Ecole de  
Tilh en  
1951*



## RAMASSAGE SCOLAIRE

**Pour l'Ecole Primaire du RPI des Arrigans :**

-Pour les grands, départ à 8 h 27, retour à 17 h

-Pour les petits d'Ossages, départ à 9 h, retour à 16 h 40

**Pour le Collège de Pouillon :**

-Départ devant la salle polyvalente à 7 h 45, retour à 17 h 30

**Pour les Collèges et Lycées d'Orthez :**

-Départ devant la salle polyvalente à 7 h 30, retour à 18 h 30

**Pour les Collèges et Lycées de Dax :**

-Aller à Pomarez ou Estibeaux et prendre la RDTL,  
départ à 7 h, retour à 18 h 40



## ASSISTANTES MATERNELLES

**DUBROCA Anaïs :**

-860 B Ch. De Morlanne -Tél : 06 07 33 69 64

-Site Internet : [www.nounou-top.fr](http://www.nounou-top.fr)

**SAINT GERMAIN Caroline :**

-1091 chemin de l'Amérique à TILH -tél : 05 58 89 86 01



## LES POINTS TRI



**Ce qui ne va pas dans les conteneurs de tri doit être amené à la déchetterie et non laissé sur place.**

**Les conteneurs sont remplacés depuis début 2017 par des conteneurs plus grands pour éviter les débordements**

## DECHETTERIES

**POMAREZ :** Chemin du Yout (zone artisanale)  
Ouverture lundi, mercredi, samedi de 9 h à 12 h 30  
Vendredi de 13 h 30 à 17 h

**AMOU :** (zone artisanale de Cabé, direction Gaujacq)  
Ouverture lundi, mercredi, samedi de 13 h 30 à 17 h  
Vendredi de 9 h à 12 h 30

**A LA DECHETTERIE ON TRIE POUR MIEUX VALORISER NOS DECHETS**

## RAMASSAGE ORDURES MENAGERES (SIETOM)

Le ramassage des ordures ménagères des conteneurs se fait le jeudi matin



**CE QUI NE VA PAS DANS LES CONTENEURS D'ORDURES MENAGERES OU DE TRI DOIT ETRE AMENE A LA DECHETTERIE ET NON LAISSE SUR PLACE SOUS PEINE D'UNE AMENDE DE 68 €**

## ENEDIS (ex ERDF) Direction Territoriale des Landes

Adresse : 896, rue Monge BP99 – 40002 MONT DE MARSAN Cedex

**Dépannage-Sécurité :** **09 72 67 50 40**

Suivi de factures, gestion de contrat, modifications techniques des contrats communaux, pannes :

**Appelez le N° du fournisseur figurant sur votre facture**



### **Accueil distributeur :**

Particulier : 09 69 32 18 69

Professionnels : 09 69 32 18 70

Entreprise (>36Kva) : 09 69 32 18 99

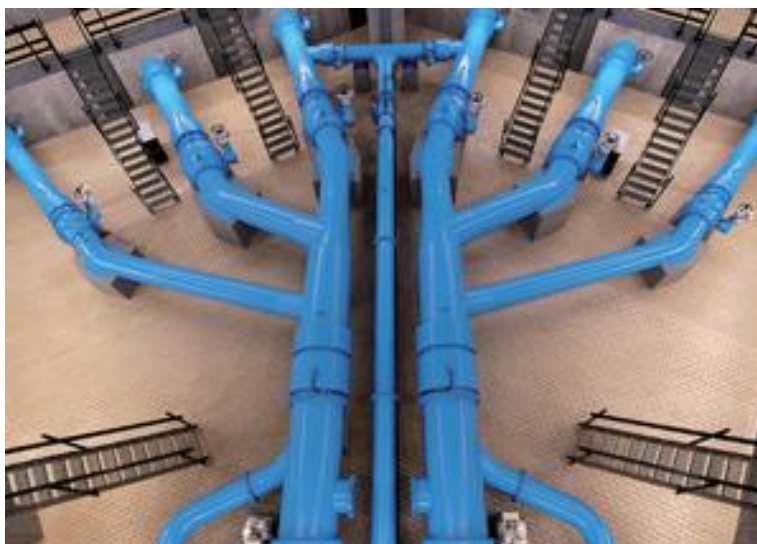
Professionnels immob. et construction : 09 69 32 18 77

### **Accueil producteur :**

>36Kva : 09 69 32 18 00

**Site internet :** [www.enedis.fr](http://www.enedis.fr)

## EAU : SOGEDO



**ADRESSE :** 835 avenue de la Course Landaise 40360 POMAREZ

**Tél :** 05 58 55 39 60

## URBANISME – CONSTRUCTION

**L'urbanisme est traité depuis le 1-09-2017 par la cellule ADS (Application du Droit des Sols) de l'ADACL du Département**

## A.D.A.C.L. - POLE URBANISME ADS

(Certificats d'urbanisme, permis de construire, déclarations préalables et permis d'aménager à déposer en Mairie)

**Responsable :** Mme Camille DARTIGUELONGUE

**ADRESSE :** A.D.A.C.L.  
Maison des communes  
175 place Caserne Bosquet  
40002 MONT de MARSAN Cedex

**Tél :** 05 58 85 81 19

**Courriel :** [dartiguelongue.ads@adacl40.fr](mailto:dartiguelongue.ads@adacl40.fr)





## **VOIRIE DEPARTEMENTALE**

**Responsable :** M. Ludovic DANNEQUIN

**ADRESSE :** Direction Départementale de l'Équipement  
UTDC de TARTAS  
505 rue Chanzy – 40400 TARTAS

**Tél :** 05 58 73 40 70



## **SERVICES D'AIDE AUX PERSONNES AGEES**

### **PORTAGE DES REPAS A DOMICILE**

**-Tarif : 6.70 € à 7.15 € le repas** (déductible à 50% de vos impôts)

Repas fournis par la maison de retraite de Pouillon, sous l'égide de la Communauté de Communes du Pays d'Orthe et Arrigans.

Pour toute demande, s'adresser à la Mairie de Tilh, sachant qu'il faut commander au minimum 3 repas par semaine.

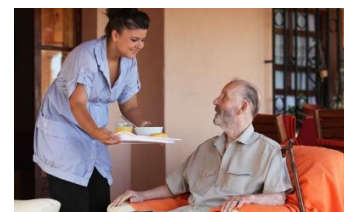


### **AIDE MENAGERE A DOMICILE**

**C.I.A.S. -Tél : 05 58 98 89 10**  
60 Allée du Marais  
40290 MISSON

**A.D.M.R. -Tél : 05 58 89 24 75**  
66 rue Moulin  
40330 AMOU

**La décision de choisir le CIAS, l'ADMR ou un autre organisme agréé dépend uniquement de chaque famille qui doit en informer la Mairie.**



### **TELEALARME :**

120 € facturé par le Conseil départemental

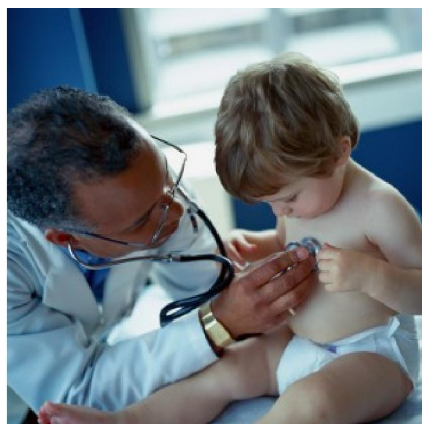
- 20 € pris en charge par le CIAS de la Communauté de communes

**-Tarif : 100 € par an à charge du bénéficiaire**

S'adresser à la Mairie. Service mis en place par le Conseil Départemental des Landes avec l'aide de la Communauté de Com. du Pays d'Orthe et Arrigans

## SERVICES MEDICO-SOCIAUX

### MEDECINS



**AMOU :** Tél 05 58 89 0065  
Docteur **DARMAILLAC-CHEMINADE** Véronique  
Docteur **DARMAILLAC** Guillaume  
Docteur **DUCASSE(SOUSSOTTE)** Karine  
Docteur **GUICHENUY-MASSIE** Marie-Vincente  
Docteur **LALANNE** Matthieu

**POMAREZ :** Tél 05 58 89 29 09  
Docteur **LAFARGUE** Brigitte  
Docteur **LAFARGUE** Patrick

**HABAS :** Tél 05 58 98 89 90  
Docteur **DAUBIGNY** Bruno  
Docteur **LANSON** Pierre  
Docteur **LANSON-GRELIER** Nelly



Docteur **FRACHET** Tatiana  
Docteur **VANIA** Mélissa

### CABINETS D'INFIRMIERES

**TILH :** Tél 06 81 28 18 49  
24, avenue de la Poste  
**GALIN** Maïté



**AMOU :** Tél 05 58 89 24 04  
7, rue de la Técoière  
**BERTOLI** Patricia  
**DEYRIS** Marie Claude  
**LE MARC HADOUR** Sandrine  
**LESPE** Maylis  
**DARROUZES** Céline  
**ROCHELET** Delphine

**AMOU :** Tél 06 71 44 94 47  
74, allée des sports  
**GIGNOL** Karine  
**LEGLISE** Christelle

**POMAREZ :** Tél 05 58 89 82 15  
35, route de Castel-Sarrazin  
**LEBEL** Gisèle  
**FARGUES** Sandrine  
**FRASSIER** Magali

**HABAS :** Tél 05 58 98 03 19  
211, route de la Gare  
**CONDRO** Josiane  
**HILLOTTE** Marilys  
**LABORDA** Marie France  
**LANUSSE** Hélène  
**LOUYS** Dominique  
**BOURLON** Bertrand

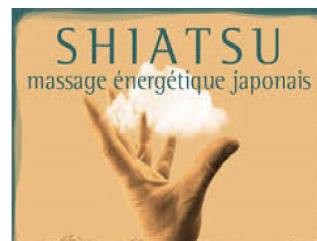
### SERVICE SOCIAL DE POUILLON

**POUILLON :** Tél 05 58 98 21 87  
**BASTIN** Pascale : Assistante sociale  
Permanence téléphonique lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 9 h à 10 h



## CABINET DE SHIATSU

Tél 06 72 78 80 29  
21 Chemin de Castel-Sarrazin  
40360 TILH  
DULAY Stéphanie



## TARIFS COMMUNAUX 2019

### PHOTOCOPIES (à la mairie)

|                  |                    |            |                    |
|------------------|--------------------|------------|--------------------|
| A4 Noir et Blanc | 0.15 €             | A4 Couleur | 1.00 €             |
| A4 Noir et Blanc | 0.30 € Recto Verso | A4 Couleur | 2.00 € Recto Verso |
| A3 Noir et Blanc | 0.30 €             | A3 Couleur | 2.00 €             |
| A3 Noir et Blanc | 0.60 € Recto Verso | A3 Couleur | 4000 € Recto Verso |

Les télécopies (fax) sont remplacées par des envois par courriel (internet), **gratuitement**.

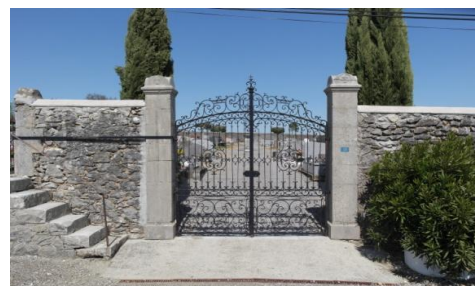
Pensez toutefois à noter scrupuleusement les adresses courriel de vos correspondants.

### LOCATIONS DE SALLES (Réservées aux résidents de la commune)

|  |                      |
|--|----------------------|
| <u>SALLE POLYVALENTE :</u>                         | Caution : 500 €      |
|  | Sans cuisine : 160 € |
|  | Avec cuisine : 240 € |
| <u>SALLE DE GASCOGNE :</u>                         | Caution : 500 €      |
|  | Sans cuisine : 120 € |
|  | Avec cuisine : 200 € |
| <u>SALLE DE LA CHALOSSE (uniquement le midi) :</u> | 80 €                 |

### CONCESSIONS CIMETIERE (perpétuelles)

- Concession perpétuelle : 60 € / m<sup>2</sup> plus 25 € de droits d'enregistrement
- Modules forfaitaires de 1 m x 2.50 m ou 2 m x 2.5 m ou 3 x 2.5 m,  
soit 2.50 m<sup>2</sup> : 150.00 € + 25.00 €  
ou 5.00 m<sup>2</sup> : 300.00 € + 25.00 €  
ou 7.50 m<sup>2</sup> : 450.00 € + 25.00 €



### CONCESSIONS ESPACE CINERAIRE (15 ans ou 30 ans)

- Accès au Jardin du souvenir : 100.00 €
- Case de 1 urne pour 30 ans : 400.00 € -Case de 1 urne pour 15 ans : 200.00 €
- Case de 2 urnes pour 30 ans : 500.00 € -Case de 2 urnes pour 15 ans : 250.00 €
- Case de 3 urnes pour 30 ans : 600.00 € -Case de 3 urnes pour 15 ans : 300.00 €
- Case de 4 urnes pour 30 ans : 700.00 € -Case de 4 urnes pour 15 ans : 350.00 €



## CARTE NATIONALE D'IDENTITE (Gratuite)

Pour renouveler la Carte d'Identité, vous devez prendre obligatoirement **RENDEZ-VOUS** dans une des mairies ci-après :

- Mairie de Peyrehorade 05 58 73 60 20
- Mairie de Dax 05 58 56 80 00
- Mairie de Hagetmau 05 58 05 77 77
- Mairie de Mugron 05 58 97 71 26
- Mairie de Saint Paul lès Dax 05 58 91 20 20

Ces mairies sont équipées d'une borne permettant de recueillir des données biométriques.

Vous pouvez préparer la démarche en effectuant une pré-demande en ligne. Il faut pour cela créer un compte ANTS. Il faudra ensuite vous rendre à l'une des mairies ci-dessus pour finaliser la demande avec les pièces justificatives.

**A savoir :** la Carte Nationale d'Identité est gratuite, mais son renouvellement est soumis à un droit de timbre de 25.00 € si l'ancienne carte ne peut être présentée.

La durée de validité de la Carte Nationale d'Identité est de 15 ans depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014 pour les majeurs.

**Nota :** pour les passeports, la démarche est identique

### **TIMBRE FISCAL POUR PASSEPORT BIOMETRIQUE**

- Mineurs de moins de 15 ans : 17.00 €
- Mineurs de 15 ans et plus : 42.00 €
- Majeurs : 86.00 €

### **INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES**

Mise en place du Répertoire Electoral Unique (REU)

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, le REU est en place. Dès lors, les électeurs peuvent demander à s'inscrire sur les listes électorales jusqu'à **6 semaines précédant chaque scrutin**.

Tous les citoyens doivent être inscrits sur les listes électorales.

Pour s'inscrire, il faut se présenter en Mairie muni d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif.

**A savoir :** A 18 ans, si les formalités de recensement militaire ont été accomplies, l'inscription est automatique

### **RECENSEMENT MILITAIRE**

Le recensement militaire est une démarche administrative à **caractère obligatoire**, que doivent effectuer les jeunes gens (filles et garçons), dès l'âge de 16 ans révolus.

**Comment et quand se faire recenser ?** Se présenter à la Mairie de son domicile le mois de ses 16 ans révolus muni du livret de famille. Un certificat de recensement est alors remis aux intéressés. La présentation de ce certificat sera nécessaire pour être autorisé à s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (examens de l'Education nationale, permis de conduire).



### **MAITRES DE CHIENS DANGEREUX : OBLIGATIONS**

Si vous détenez un chien de 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> catégorie, vous devez :

- vous présenter en Mairie pour effectuer une déclaration.
- suivre une journée de formation pour obtenir votre permis de détention.

**Inscriptions et renseignements :**  
CFPPA des Landes Tél 05 58 98 71 38  
Courriel : [cfppa.dax@educagri.fr](mailto:cfppa.dax@educagri.fr)





## ARTISANS, COMMERCANTS, ENTREPRENEURS

|                                      |  |                |
|--------------------------------------|--|----------------|
| <b>ALLAL Bruno</b>                   | Isolation intérieure & par l'extérieur               | 06.33.84.58.62 |
| <b>ART-e-DESIGN</b>                  | Création sites informatiques                         | 06.60.81.01.46 |
| <b>BESSA Adrien</b>                  | Bien être et minceur                                 | 06 76 47 13 67 |
| <b>CAMPAGNE-IBARCQ B.</b>            | Gîte et chambres d'hôtes                             | 05 58 89 37 49 |
| <b>CASTAING Arnaud</b>               | Plants maraîchers, aromatiques, vivaces, biologiques | 06 88 90 31 88 |
| <b>CLERGEAT Martine</b>              | Brûlerie du Béarn - Cacahuètes, café                 | 06.63.48.54.98 |
| <b>CRUICKSHANK Alasdair</b>          | Goudronnage-TP                                       | 05.58.55.34.30 |
| <b>DUBROCA Christophe</b>            | Boulangerie-pâtisserie « Le Fournil de Chalosse »    | 06 62 47 90 59 |
| <b>ENCINAS François</b>              | Sculpteur sur Bois / Menuiserie / Aménagements       | 05.58.89.32.03 |
| <b>GAHAT Benjamin</b>                | Menuisier  | 06 61 97 18 94 |
| <b>KIWI Construction</b>             | Bâtiments  | 06.11.80.21.86 |
| <b>LAGARDERE Roland</b>              | Coiffure Hommes-Femmes                               | 05.58.89.35.67 |
| <b>LARROUTURE SARL</b>               | Transports routiers de marchandises                  | 05.58.89.33.11 |
| <b>LATASTE Benoît</b>                | Peintre en bâtiments                                 | 05.58.55.36.82 |
| <b>LAVIELLE Christophe</b>           | Garagiste  | 05.58.89.31.59 |
| <b>LERUEZ Sébastien</b>              | Charpentier  | 06 13 15 08 75 |
| <b>LOU CAN</b>                       | Pension canine                                       | 05 58 55 31 95 |
| <b>MIKA SERVICES</b>                 | Multiservices-Petites réparations                    | 06 44 97 80 97 |
| <b>OLIVIER Thierry</b>               | Conseiller fiscal « ADVANTIM »                       | 06 09 28 58 69 |
| <b>POTTIER Nicolas</b>               | Maraîcher biologique certifié AB                     | 06 87 75 09 22 |
| <b>SAVEURS A DOMICILE</b>            | Traiteur (Lesage)                                    | 06.80.72.30.56 |
| <b>SHIATSU (Stéphanie 40)</b>        | Autres personnels de santé                           | 06.72.78.80.29 |
| <b>SEGAS Frères</b>                  | Entreprise de Plâtrerie                              | 05.58.89.36.14 |
| <b>STAFRACH Vincent &amp; Bernie</b> | Restaurateurs  | 05 58 72 13 60 |
| <b>SUBERCHICOT Gérard</b>            | Correspondant Sud-Ouest                              | 05 58 98 32 37 |
| <b>TERAFEU et TERAFOUR</b>           | Poteries   | 05.58.55.31.60 |
| <b>WD Menuiserie</b>                 | Menuisier  | 06.10.41.32.77 |

Ce livre a été imprimé  
en France par ICN

Zone Industrielle des Saligues  
98, rue Louis Rabier  
64300 Orthez

05 59 69 77 80  
[icn@imprimerie-icn.fr](mailto:icn@imprimerie-icn.fr)



BVCert. 6374991

